

MANUEL DE FORMATION COMMISSAIRE



CREDIT PHOTOS

- Thierry COULON
- Christian DAMS
- Gilbert DAVID
- Gaël MEIGNEN
- Bernard NIRRENGARTEN
- Jacques GERARD



AVERTISSEMENT AUX LECTEURS DE CE MANUEL

- Les instructions et interprétations données dans ce manuel sont destinées à faciliter et à uniformiser les diverses procédures suivies par les Commissaires. Le présent manuel répond à un certain nombre de questions usuelles qui se posent aux Commissaires notamment dans l'exercice de leurs attributions.
- En aucun cas, ce manuel ne vient modifier les règlements existants.
- Ni ce manuel, ni aucun des éléments qu'il contient n'ont force réglementaire. Ils sont destinés exclusivement à usage interne d'information ou de formation, aux fins de rappeler certains principes découlant de l'application des Prescriptions Générales du Code Sportif International et d'autres règlements FFSA.
- Ce manuel ne peut en aucun cas faire l'objet d'une citation directe dans le cadre d'une décision prise par le Collège des Commissaires Sportifs lors d'une épreuve.
- Il ne peut ni être publié, ni diffusé ou recopié sans l'autorisation de son Auteur

TITRES COMPOSANTS CE MANUEL

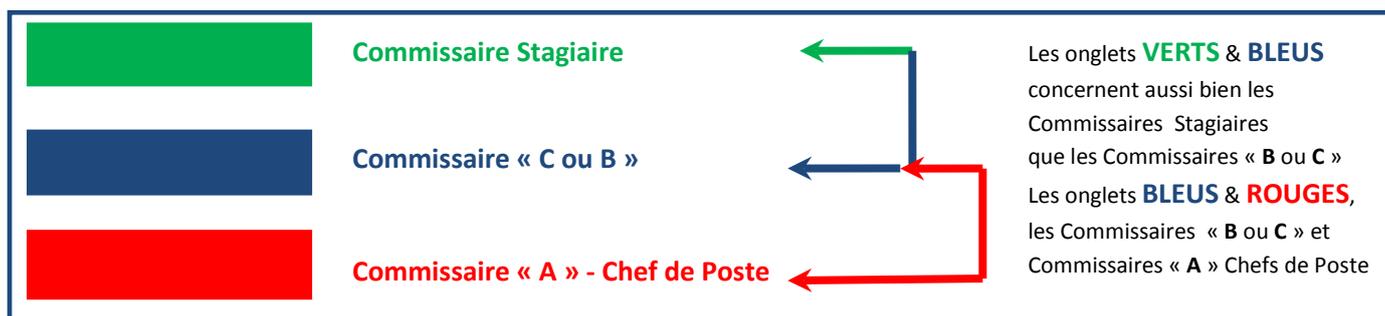
GENERALITES	KARTING
CIRCUITS « ASPHALTE »	GESTION DES INCIDENTS
CIRCUITS « TOUT-TERRAIN » / TRIAL 4x4	INCENDIE
RALLYE	RAPPORTS
COURSE DE COTE & SLALOM	DECOUVERTE DES NOUVELLES DISCIPLINES « SSV & DRIFT »

SOMMAIRE « GENERALITES »

LES INSTITUTIONS DU SPORT AUTOMOBILE	PAGE 04
MILLE ET UNE FACONS DE VIVRE SA PASSION	PAGE 07
ACCEDER, DECOUVRIR, SURFER SUR LE SITE FFSA.ORG	PAGE 08
ACCEDER, DECOUVRIR, SURFER SUR LE SITE FIA.COM	PAGE 10
LES LICENCES « ENCADRANTS »	PAGE 11
DEVOIR DU COMMISSAIRE STAGIAIRE	PAGE 14
DROIT ET DEVOIR DU COMMISSAIRE	PAGE 15
UN PEU DE VOCABULAIRE	PAGE 16
LA TENUE & SES ACCESSOIRES	PAGE 18
AVANT L'EPREUVE	PAGE 20
LES DRAPEAUX	PAGE 23
PRESENTATION DES DRAPEAUX	PAGE 27
LES FEUX DE SIGNALISATION	PAGE 29
ORGANISATION SPORTIVE DES EPREUVES	PAGE 30
PROCEDURE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT	PAGE 29
RETRAIT DE LICENCE	PAGE 30



Une partie des Commissaires du Circuit de Croix en Ternois





- La Fédération Internationale du Sport Automobile est l'instance qui régit le sport automobile international et la fédération des organisations automobiles mondiales de premier rang.
- Fondée en 1904, la F.I.A. dont le siège est à Paris, est un organisme à but non lucratif qui regroupe 219 organisations automobiles et sportives nationales de 130 pays sur 5 continents. Ses clubs membres représentent plus de 100 millions d'automobilistes ainsi que leur famille.
- La F.I.A. représente les droits des organisations automobiles et des automobilistes dans le monde via des campagnes et des activités visant à défendre leurs intérêts. Que ce soit en matière de sécurité, de mobilité, d'environnement ou de droit des consommateurs, la F.I.A. défend les intérêts des automobilistes auprès des Nations Unies, de l'Union Européenne et d'autres instances internationales.
- La F.I.A. est également l'instance qui régit le sport automobile international. Elle veille à l'application des règles et règlements de toutes les disciplines de sport automobile international dont le Championnat du Monde de Formule un, le Championnat du Monde des Rallyes ainsi que le Championnat du Monde des Voitures de Tourisme.



MISSION DE LA FFSA

Fondée en 1952, la Fédération Française du Sport Automobile est l'une des fédérations sportives nationales de la Fédération Internationale de l'Automobile. Elle est également délégataire du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports pour **REGLEMENTER, ORGANISER, DIRIGER** et **DEVELOPPER** le sport automobile pratiqué avec des véhicules terrestres tels que définis par le Code Sportif (C.S.I.) de la Fédération Internationale de l'Automobile

REFERENTE

La FFSA conçoit et édite les règlements sportifs et techniques qui régissent le sport automobile et le karting en France.

GARANTE

La FFSA est dépositaire des Règles Techniques et de Sécurité applicables à chacune des disciplines.

EXPERTE

La FFSA homologue les véhicules autorisés à prendre part aux épreuves et les sites d'accueil des manifestations sportives.

RESPONSABLE

La FFSA prend également en charge la formation préalable et continue de ses licenciés qui encadrent la sécurité des épreuves.

LE SAVOIR FAIRE

La FFSA, c'est aussi un savoir-faire au service du sport automobile tricolore. Forte de sa longue histoire, la Fédération Française du Sport Automobile se repose chaque année sur l'expérience et la compétence de ses hommes et femmes pour orchestrer une série d'opérations grand-public.

La FFSA mène une politique unique de promotion des jeunes talents. Elle s'est fixée pour objectif de détecter les pilotes en herbe et de favoriser l'ascension des meilleurs espoirs français vers le plus haut niveau

Enfin elle a pour objet d'organiser, de diriger et de développer la pratique du Sport Automobile ainsi que du Karting en France.

LE FAIRE SAVOIR

Proactive, la FFSA se dote chaque année d'importants moyens pour assurer la promotion du sport automobile, à l'intérieur comme hors de ses frontières car consolider la médiatisation est au cœur des objectifs fédéraux.

Pionnière dans l'exercice du contenu de marque, la FFSA consacre un budget significatif à la l'autoproduction audiovisuelle des compétitions nationales. Ces images, qu'elle met à la disposition des médias, sont diffusées par les chaînes de télévision généralistes et spécialisées.

LIGUES REGIONALES DU SPORT AUTOMOBILE - L.R.S.A.

- Pour le moment, au nombre de 2, les Ligues Régionales du Sport Automobile (L.R.S.A.) sont les organes décentralisés de la F.F.S.A.

A ce titre, elles sont chargées de promouvoir l'éducation par les activités sportives.

Appelés ainsi à exercer une mission de service public, les Ligues Régionales réglementent, organisent, dirigent et développent la pratique du sport automobile.

- Les principaux moyens d'action des Ligues Régionales du Sport Automobile sont la répartition des licences selon les directives de la F.F.S.A., l'établissement des calendriers, l'organisation de championnats, épreuves ou manifestations, l'aide morale, technique ou financière aux Associations et aux Licenciés...
- Chaque L.R.S.A. regroupe des Associations Sportives Automobiles (A.S.A.). Pour prendre votre licence, vous devez obligatoirement vous affilier à une A.S.A. Il s'agit d'une excellente manière de rencontrer d'autres Passionnés qui pourront vous aider à faire vos premiers pas.

COMMISSIONS REGIONALES DE KARTING

- Fonctionnant sous la tutelle des L.R.S.A., les 18 Commissions Régionales de Karting administrent les Associations Sportives de Karting, réglementent, organisent et développent la pratique du karting dans chaque région, à l'aide des moyens d'actions suivants :
 - L'établissement d'un calendrier d'épreuves,
 - L'organisation des championnats, épreuves et manifestations
 - L'aide morale, technique et matérielle aux Associations et Licenciés
 - La tenue d'un service central de documentation et de renseignements
 - Toutes discrimination tant dans son organisation que dans son fonctionnement sont interdit
- Vous voulez officier sur des épreuves karting, vous devez dans ce cas vous affilier à une A.S.K.
Il s'agit d'une excellente manière de rencontrer et d'échanger avec d'autres Passionnés qui pourront vous aider à réaliser vos premiers pas dans le milieu du karting

ASSOCIATIONS SPORTIVES AUTOMOBILES - A.S.A.

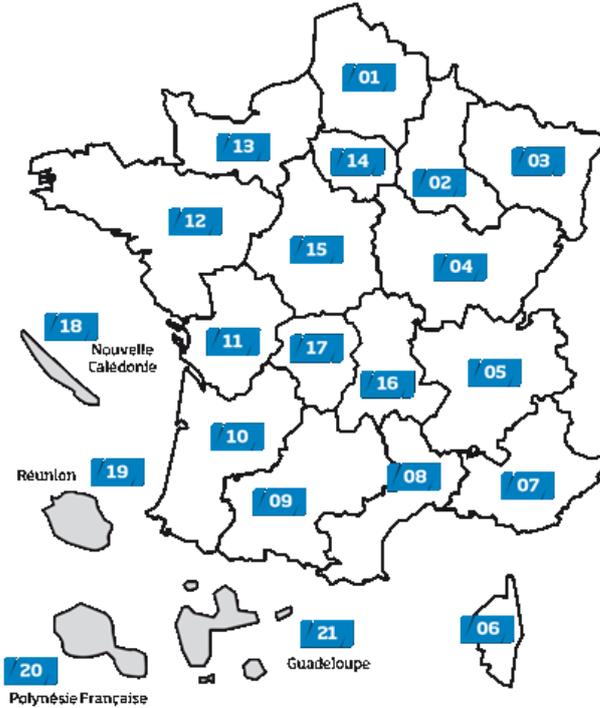
- Affiliées aux L.R.S.A., elles administrent le Sport Automobile au niveau du Licencié.
Elles délivrent les licences.
- Elles supervisent les organisations en tant qu'Organisateurs Administratifs

ASSOCIATIONS SPORTIVES KARTING - A.S.K.

- Affiliées aux L.R.S.A., elles administrent la pratique du Karting au niveau du Licencié.
Elles délivrent les licences.
- Elles supervisent les organisations en tant qu'Organisateurs Administratifs.

ORGANISATEURS TECHNIQUES D'EPREUVES

- Les Ecuries et plus généralement tous les organismes divers et variés qui organisent les épreuves à proprement parlé (Cela peut être un Comité des Fêtes, une association...) sont les Organisateurs Techniques.
Un Organisateur Technique définit et conçoit le dossier de sécurité en rallye. Il veille à sa mise en œuvre et atteste de sa conformité auprès des Autorité Administratives. **ILS NE SONT PAS RECONNUS OFFICIELLEMENT** par la F.F.S.A. et doivent se rapprocher d'un Organisateur Administratif (une A.S.A.) pour pouvoir inscrire leur épreuve au calendrier de la Fédération. Ils peuvent être composés de Bénévoles non licenciés.



21 LIGUES REGIONALES DU SPORT AUTOMOBILE

18 COMMISSIONS REGIONALES DU KARTING

- 01** - Nord Picardie
- 02** - Champagne Ardenne
- 03** - Lorraine Alsace
- 04** - Bourgogne Franche Comté
- 05** - Rhône Alpes
- 06** - Corse
- 07** - PACA
- 08** - Languedoc Roussillon
- 09** - Midi Pyrénées
- 10** - Aquitaine
- 11** - Poitou Charentes
- 12** - Bretagne Pays de la Loire
- 13** - Normandie
- 14** - Ile de France
- 15** - Centre
- 16** - Auvergne
- 17** - Limousin
- 18** - Nouvelle Calédonie
- 19** - Réunion
- 20** - Polynésie Française
- 21** - Guadeloupe

- 01** - Nord Picardie
- 02** - Champagne Ardenne
- 03** - Lorraine Alsace
- 04** - Bourgogne Franche Comté
- 05** - Rhône Alpes
- 07** - PACA
- 08** - Languedoc Roussillon
- 09** - Midi Pyrénées
- 10** - Aquitaine
- 11** - Poitou Charentes
- 12** - Bretagne Pays de la Loire
- 13** - Normandie
- 14** - Ile de France
- 15** - Centre
- 16** - Auvergne
- 17** - Limousin
- 18** - Réunion

Association Sportives Automobiles

Association Sportives Karting

MILLE & UNE MANIERES DE VIVRE SA PASSION

Le sport automobile peut prendre de multiples facettes. En rallye ou en circuit, sur terre ou asphalté, avec l'objectif de se faire plaisir ou celui de devenir professionnel... Les possibilités peuvent varier à l'infini.

Et vous, comment vivrez-vous votre passion ?

- Du championnat départemental à la finale de la Coupe du Monde, un match de football se déroule toujours sensiblement de la même manière. Il en est tout autrement en sport automobile. Une course sur circuit est fondamentalement différente d'un rallye !
Vous trouveriez autant de différences si vous cherchiez à comparer la Coupe de l'Amérique avec une Transatlantique en solitaire...
- Si le pilote est souvent mis en avant, il doit s'appuyer sur une équipe. Contrairement aux apparences, le sport automobile n'est pas un sport individuel. Le pilote doit pouvoir compter sur son team-manager, son ingénieur et ses mécaniciens pour décrocher la victoire.
Pour ceux qui ne peuvent pas prendre le volant, intégrer une équipe - qu'elle évolue à un niveau amateur ou professionnel est une manière exaltante de vivre sa passion.
- Autre piste à suivre : Devenir Officiel pour participer à l'encadrement des épreuves.
Commissaire de route ou Directeur de course, Commissaire technique ou Chronométreur, chacun peut trouver sa place au sein d'une organisation !
- La plupart du temps, il faudra prendre une licence pour entrer dans la grande famille du Sport Automobile.
Pour obtenir ce sésame, l'affiliation à un des 400 clubs répartis dans l'Hexagone vous permettra de rencontrer d'autres passionnés. On vous y attend !

SPORT ET CONVIVIALITE :

Facteur de santé, bien-être, mais aussi de cohésion et d'esprit d'équipe, le Sport Automobile développe de nombreuses qualités tant individuelles que collectives. Il est même une « école de vie » comme disait Aimé Jacquet.
La convivialité, l'entraide, la passion doivent être le seul moteur de la fonction commissaire.

DEVENIR LICENCIE



Il existe deux catégories de licences :

- Les licences **Pratiquant** ouvrent droit à participer aux compétitions organisées sous l'autorité de la FFSA ou à pratiquer l'entraînement à l'année.
- Les licences **Encadrant** permettent d'assurer des fonctions fédérales et d'encadrement général lors des épreuves

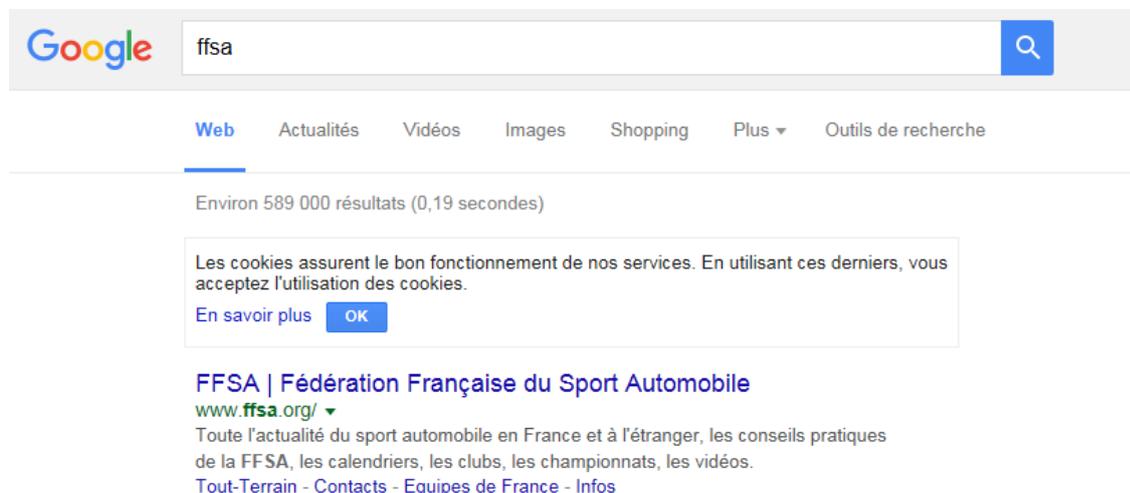
Une licence **Pratiquant** ou **Encadrant** est délivrée par la FFSA à toute personne morale ou physique désirant exercer une fonction, participer à une compétition inscrite au calendrier de la FFSA, de la FIA ou d'une A.S.N. affiliée à la FIA ou à toute autre activité organisée sous l'égide de la FFSA ou pratiquer l'entraînement à l'année (année civile).

IMPORTANT : La licence intègre une assurance qui vous couvre le temps de l'épreuve ainsi que durant le trajet aller/retour entre votre domicile et le lieu de la compétition.

Plus informations disponibles sur le site : www.ffsa.org

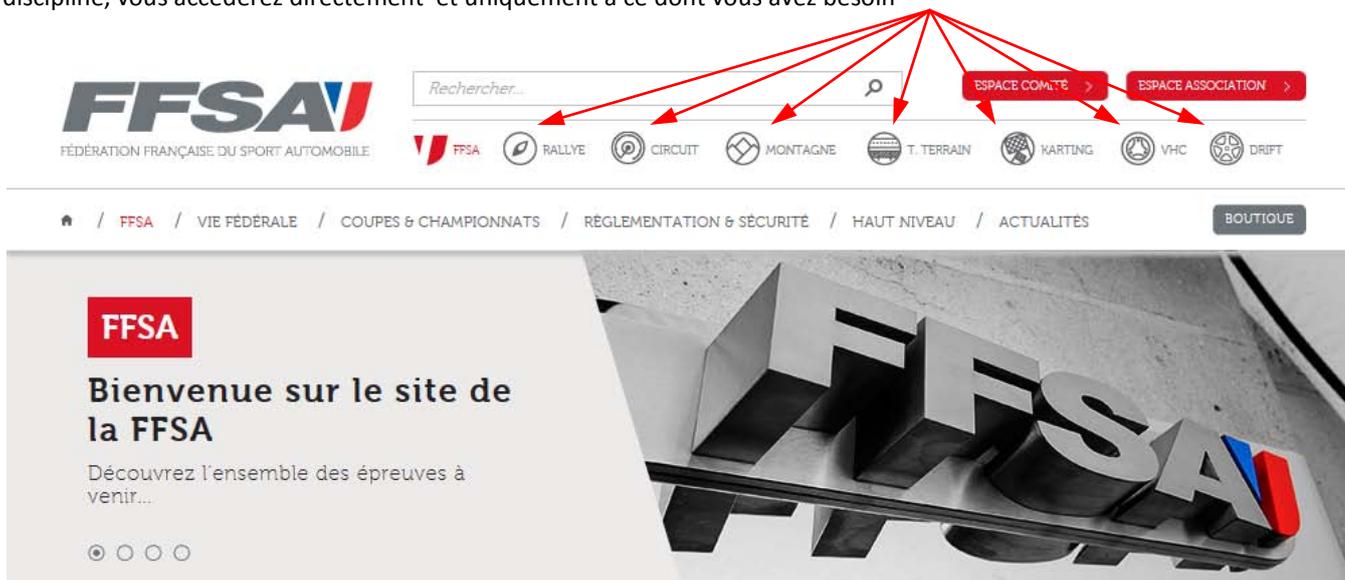
1. ACCEDER AU SITE :

Depuis la page web, renseigner « ffsa.org »



2. PANORAMA DU SITE

Ce nouveau site a été mis en ligne fin septembre 2015. **Des modifications sont encore susceptibles d'y être apporter**
Retrouvez en partie supérieure les informations concernant votre discipline ou catégorie de prédilection, réparti sous forme de 7 icônes distincts comprenant : Rallye, Circuit, Montagne, Tout-terrain, Karting, VH et Drift. Avec son contenu filtré par discipline, vous accéderez directement et uniquement à ce dont vous avez besoin



Avec le nouveau ffsa.org, vous accédez maintenant à de nouvelles fonctionnalités concernant les licences et leur réglementation.

Dans la rubrique « Vie Fédérale », puis « Licence FFSA », vous trouverez toutes les informations nécessaires concernant, entre autre :

- Trouver sa licence
- Demande de licence
- Vérification de licence

The screenshot shows the top part of the FFSA website. On the left is the FFSA logo with the text 'FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT AUTOMOBILE'. To its right is a search bar with the placeholder text 'Rechercher...'. Further right are two red buttons: 'ESPACE COMITE >' and 'ESPACE ASSOCIATION >'. Below these are several circular icons representing different motorsport disciplines: RALLYE, CIRCUIT, MONTAGNE, T. TERRAIN, KARTING, VHC, and DRIFT. A navigation breadcrumb trail is visible: 'FFSA / VIE FÉDÉRALE / COUPES & CHAMPIONNATS / RÉGLEMENTATION & SÉCURITÉ / HAUT NIVEAU / ACTUALITÉS'. On the right side of the navigation bar is a button for 'BOUTIQUE OFFICIELLE FFSA'. A large dark grey banner is overlaid on the page, titled 'VIE FÉDÉRALE' in the bottom left corner. The banner contains two columns of text. The left column lists: 'LE SPORT AUTOMOBILE', 'DEBUTER', 'LA LICENCE FFSA', 'PRATIQUER', 'ENCADRER', 'ORGANISER', and 'MÉTIERS DU SPORT AUTOMOBILE'. The right column lists: 'POURQUOI UNE LICENCE', 'TROUVER SA LICENCE', 'DEMANDE DE LICENCE', 'TÉLÉCHARGEMENT', 'ASSURANCES', 'CLUB PRIVILÈGES LICENCE', 'LICENCIÉS SUSPENDUS', and 'VÉRIFICATION DE LICENCE'. A close button 'X' is in the bottom right of the banner.

FFSA > VIE FÉDÉRALE > LA LICENCE FFSA > TROUVER SA LICENCE



Trouver sa licence

Licence
 Titre de participation
 RECHERCHER

CODE FFSA	NOM	PRIX (€)	NIVEAU	CATÉGORIE
EICA	INTERNATIONALE CHRONOMETREUR A AUTO	177	International	Licence
EICB	INTERNATIONALE CHRONOMETREUR B AUTO	177	International	Licence
EICCC	INTERNATIONALE CHRONOMETREUR C CIRCUIT AUTO	63	International	Licence
EICCR	INTERNATIONALE CHRONOMETREUR C ROUTE AUTO	63	International	Licence
EICK	INTERNATIONALE CHRONOMETREUR KARTING	104	International	Licence
EICOACPC	INTERNATIONALE COMMISSAIRE A CHEF DE POSTE CIRCUIT	81	International	Licence
EICOACPR	INTERNATIONALE COMMISSAIRE A CHEF DE POSTE ROUTE AUTO	81	International	Licence
EICOB	INTERNATIONALE COMMISSAIRE B	63	International	Licence

Conditions de délivrance:

- Être âgé de 18 ans minimum.
- Avoir été titulaire d'une licence nationale stagiaire ou d'une licence nationale Commissaire « C »
- Avoir été reçu à l'examen.

Renouvellement:

- Participer à un séminaire en 2017.

Fonction:

- Commissaire dans épreuve auto et karting.

EICS	INTERNATIONALE COMMISSAIRE SPORTIF AUTO	177	International	Licence
------	-----------------------------------------	-----	---------------	---------

The screenshot shows the FFSA website header with the logo and navigation menu. The main navigation bar includes: FFSA / VIE FÉDÉRALE / COUPES & CHAMPIONNATS / RÉGLEMENTATION & SÉCURITÉ / HAUT NIVEAU / ACTUALITÉS. A secondary navigation bar contains: BOUTIQUE OFFICIELLE FFSA. A large grey menu is open, titled 'VIE FÉDÉRALE', with two columns of links. The left column includes: LE SPORT AUTOMOBILE, DEBUTER, LA LICENCE FFSA, PRATIQUER, **ENCADRER**, ORGANISER, METIERS DU SPORT AUTOMOBILE. The right column includes: GENERALITES, DOCUMENTS TYPES, FONCTIONS, TROUVER UN CLUB, CALENDRIER DES ÉPREUVES, MANUELS DES OFFICIELS, RÉGIME DE DÉDUCTION FISCALE. A close button (X) is in the bottom right corner.

Il vous est possible de télécharger et consulter l'ensemble des Manuels de Formation. Ces manuels ainsi que les éléments qu'ils contiennent n'ont force réglementaire. Ils sont destinés exclusivement à usage interne d'information ou de formation, aux fins de rappeler certains principes découlant de l'application des prescriptions générales du code sportif International et d'autres règlements FFSA

The screenshot shows the 'Manuel des officiels' page on the FFSA website. The breadcrumb trail is: FFSA > VIE FÉDÉRALE > ENCADRER > MANUELS DES OFFICIELS. The page title is 'Manuel des officiels'. On the left, there is a list of manual categories with dropdown arrows: MANUELS DES CHRONOMÉTREURS, MANUELS DES COMMISSAIRES, MANUELS DES COMMISSAIRES SPORTIFS, MANUELS DES DIRECTEURS DE COURSE. On the right, under 'EN SAVOIR PLUS', there is a link for 'CONGRÈS NATIONAUX ET EXAMENS PRATIQUES DES COMMISSAIRES TECHNIQUES AUTOMOBILE 2016' with the FFSA logo.

QUID DE LA RÉGLEMENTATION EN LIGNE SUR « ffsa.org » ?

Vous pouvez télécharger au format « pdf » et en ligne, des règlements à jour. Il s'agit d'une nouveauté en vue de la saison 2016 Afin de bénéficier d'une mise à jour optimale, il vous est possible de télécharger toute la réglementation sportive par thème Comme par exemple pour la « Montagne », « Règlementation & Sécurité », puis « Règlementation Sportive » et enfin « Règlementation Montagne »

The screenshot shows the FFSA website header and a large grey menu titled 'RÉGLEMENTATION & SÉCURITÉ'. The breadcrumb trail is: FFSA / VIE FÉDÉRALE / COUPES & CHAMPIONNATS / **RÉGLEMENTATION & SÉCURITÉ** / HAUT NIVEAU / ACTUALITÉS. The secondary navigation bar contains: BOUTIQUE OFFICIELLE FFSA. The menu is divided into two columns. The left column is titled 'RÉGLEMENTATION SPORTIVE' and includes: RÉGLEMENTATION TECHNIQUE, HOMOLOGATION VÉHICULES, SITES ET INFRASTRUCTURES, LIEUX DE PRATIQUE, SÉCURITÉ RALLYE. The right column includes: RÉGLEMENTATION GÉNÉRALE, RÉGLEMENTATION RALLYE, RÉGLEMENTATION CIRCUIT, RÉGLEMENTATION MONTAGNE, RÉGLEMENTATION TOUT TERRAIN, RÉGLEMENTATION KARTING, RÉGLEMENTATION VÉHICULES HISTORIQUES, RÉGLEMENTATION DRIFT. A close button (X) is in the bottom right corner.

Le bouton **BOUTIQUE** sur l'extrême droite, vous met directement en lien avec la boutique FFSA, où cette dernière vous propose sa ligne de vêtements et autres accessoires à ces couleurs

⇒ Une application pour smartphone spécifiquement dédié à ce nouveau site ffsa.org est en cours de développement et sera disponible courant 2016

MISE EN AVANT D'UNE EPREUVE :

Découvrir l'événement agrémenté de ses photos et vidéo (En option)

FFSA > COUPES & CHAMPIONNATS > CALENDRIER > CALENDRIER DES EPREUVES



Calendrier des épreuves

TOUS Championnat ou coupe BRETAGNE-PAYS DE LOIRE Organisateur **RECHERCHER**

FILTRER PAR PERIODE

01/12/2015 Date de Fin

DISCIPLINE	DATE	EPREUVE	ORGANISATEUR
TOUT-TERRAIN	26/03 27/03	Auto-Cross & Sprint Car de Mauron	ASA AUTOCROSS DE L'OUEST
RALLYE	26/03 27/03	6ème Rallye des Olonnes	ASA VALLEE DE LA VIE

AUTO-CROSS DE MAURON
AUTO-CROSS & SPRINT CAR DE MAURON
DU 26 AU 27 MARS 16

Organisateur

ASA AUTOCROSS DE L'OUEST
La Galbrière
44730 CAMBON
TEL : 0240581327
Email : asa-autocross-ouest@orange.fr
Web :

Carte

CALENDRIER DES EPREUVES :

Les épreuves à venir ainsi que leur fiche d'information avec carte interactive

EPREUVE EN DIRECT (Live) :

Engagés, ordre de départ, pénalités, abandons, résultats et classement final. Vivez l'épreuve au plus près de l'action et en direct

OU RETROUVER « ffsa.tv » MAINTENANT ?

La web TV de la Fédération ou ffsa.tv pour les habitués est accessible de deux manières :

- Toujours en URL directe via www.ffsa.org
- Ou désormais intégrée en bas de la première page du nouveau www.ffsa.org

NB : Les versions digitales de France Auto Magazine sont également disponibles dans cet espace

FRANCE AUTO L'HEBDO

Recevez chaque semaine le meilleur du sport automobile sur votre boîte mail.

FRANCE AUTO



Recevez chaque mois le meilleur du sport automobile sur votre boîte mail.

COMITES REGIONAUX

Chaque Comité Régional du Sport Automobile dispose de son propre mini-site.

Version 3.3. - (

TOUTES LES NEWSLETTERS >

S'ABONNER >

CONSULTER EN LIGNE >

Selectionnez le comité

1. ACCEDER AU SITE :

- Depuis votre page web, renseigner « **fia.com** ». L'ensemble du site est développé en langue anglaise. Toutefois, l'ensemble des règlements sont **bilingues** (Français / Anglais)

Intéressons nous plus particulièrement au chapitre « **Régulations** » (Règlements)

L'ensemble des règlements tel que :

- C.S.I. (Code Sportif International)
- Appendix (Annexe) lié au C.S.I.

Nous retiendrons tout particulièrement

- L'Annexe **H** véritable bible du Pratiquant.
- L'Annexe **J** proposée sous forme d'articles plutôt destinés aux Commissaires Techniques

...mais pas que !!!

FIA

www.fia.com/ ▼ Traduire cette page

FIA Sport Conference ... FIA Action of the Year 2015 sport has on the wider world #FIAAuto Have a look at: <http://www.fia.com/multimedia/publication/auto-13>.

Regulations

One of the FIA's key objectives is to encourage and implement the ...

2015 FIA Formula One Wor...

Races calendar - Standings - Regulations - Entry List - ...

Sport

The FIA's involvement in motor sport is almost as old as the ...

Home

Home · Multimedia · Media · Private Area ... Home ...

Races calendar

Formula One. Sport. Show menu. General Information · Races ...

[Autres résultats sur fia.com »](#)

Homologations

This section contains the wide range of FIA Homologations in ...

Calendar

Calendars. BackInternational Sporting Calendar. FIA Events ...

Media

Media accreditation - Multimedia - Practical information - ...

THE FIA

The FIA is the governing body for world motor sport and the ...

About the FIA

The FIA is the governing body for world motor sport and the ...

REGULATIONS

One of the FIA's key objectives is to encourage and implement the adoption of common regulations for all forms of motor sports and series across the world. This section contains the wide range of FIA Sporting and Technical Regulations in an easily downloadable format.

SEARCH

DISPLAYING 1 - 10 OF 48

DATE ▼ ALPHABETICAL RELEVANCE

- APPENDIX J (2015) TO THE INTERNATIONAL SPORTING CODE (26)
- APPENDIX J (2013) TO THE INTERNATIONAL SPORTING CODE (4)
- APPENDIX J (2010) TO THE INTERNATIONAL SPORTING CODE (1)
- APPENDIX J (2009) TO THE INTERNATIONAL SPORTING CODE (1)
- REGULATIONS (16)
- FIA FORMULA ONE WORLD CHAMPIONSHIP (3)
- FIA WORLD TOURING CAR CHAMPIONSHIP (5)
- FIA EUROPEAN TOURING CAR CUP (5)
- FIA WORLD RALLY CHAMPIONSHIPS (12)
- FIA REGIONAL RALLY CHAMPIONSHIPS (11)
- FIA CROSS-COUNTRY RALLIES (8)

Appendix O - Procedures for the Recognition of Motor Racing Circuits - published on: 06.10.2015
- published on 22.10.15
[download file](#)

Appendix V - Rules and procedures concerning Volunteers and Officials - published on: 15.10.2015
- published on 16.10.15
[download file](#)

Appendix O - (version showing changes made in the previous year) - Procedures for the Recognition of Motor Racing Circuits - published on: 24.12.2014
- published on 06.10.15
[download file](#)

2015 Appendix K - Technical regulations for historic cars - application from: 06.10.2015
- published on 05.10.15
[download file](#)

Appendix A - FIA Anti-Doping Regulations - published on 01.10.2015
- published on 01.10.15
[download file](#)

ANNEXE H AU CODE SPORTIF INTERNATIONAL / APPENDIX H TO THE INTERNATIONAL SPORTING CODE	
<p>Recommandations concernant la surveillance de la route et les services d'intervention</p> <p>Nouveaux textes – ajout Textes Supprimés – enroulé Changements durant l'année – ajout Modifications à venir (à la fin de l'Annexe) – ajout ou enroulé</p> <p>SOMMAIRE</p> <p>ARTICLE 1 - OBJECTIFS 1.1 Organisation générale</p> <p>ARTICLE 2 - COURSES SUR CIRCUIT 2.1 Direction de Course 2.2 Voie des stands 2.3 Postes de commissaires 2.4 Signalisation 2.5 Intervention sur la piste 2.6 Services de secours 2.7 Services médicaux 2.8 Autres services 2.9 Procédures concernant la voiture de sécurité (sauf pour les Championnats FIA qui ont un règlement spécifique) Recommandations spécifiques pour les courses disputées de nuit</p> <p>ARTICLE 3 - AUTOCROSS ET RALLYCROSS 3.1 Organisation générale 3.2 Surveillance de la route 3.3 Services médicaux 3.4 Services de lutte contre les incendies et de secours 3.5 Autres services 3.6 Interventions en piste</p> <p>ARTICLE 4 - COURSES DE DRAGSTERS 4.1 Organisation générale 4.2 Surveillance de la piste 4.3 Services médicaux 4.4 Service de lutte contre les incendies et de secours 4.5 Autres services</p> <p>ARTICLE 5 - RALLIES (1^{ère} CATEGORIE) Généralités 5.1 Plan de sécurité et procédures administratives 5.2 Sécurité des éléments des services médicaux et de secours 5.3 Sécurité du public 5.4 Sécurité des équipages concurrents 5.5 Rapports sur accidents</p> <p>ARTICLE 6 - RALLIES TOUT-TERRAIN 6.1 Généralités 6.2 Plan de sécurité et procédures administratives 6.3 Description d'éléments pouvant faire partie des services médicaux et de secours 6.4 Sécurité du public 6.5 Sécurité des équipages concurrents</p> <p>ARTICLE 7 - COURSES DE COTE 7.1 Organisation générale 7.2 Surveillance de la route 7.3 Services médicaux 7.4 Services de lutte contre les incendies et de secours 7.5 évacuation</p>	<p>Recommendations for the supervision of the road and emergency services</p> <p>New text – add Deleted text – enroulé Changes during the year – add Future amendments (at the end of the Appendix) – add or enroulé</p> <p>CONTENTS</p> <p>ARTICLE 1 - OBJECT 1.1 General organisation</p> <p>ARTICLE 2 - CIRCUIT RACING 2.1 Race control 2.2 Pit lane 2.3 Marshal Posts 2.4 Signaling 2.5 Interventions on the track 2.6 Rescue services 2.7 Medical services 2.8 Other services 2.9 Safety car procedures (except for FIA Championships with specific regulations) Specific recommendations for races run at night</p> <p>ARTICLE 3 - AUTOCROSS AND RALLYCROSS 3.1 General organisation 3.2 Supervision of the road 3.3 Medical services 3.4 Fire-fighting and rescue services 3.5 Other services 3.6 Interventions on the track</p> <p>ARTICLE 4 - DRAG RACING 4.1 General organisation 4.2 Supervision of the track 4.3 Medical services 4.4 Fire-fighting and rescue services 4.5 Other services</p> <p>ARTICLE 5 - RALLIES (1ST CATEGORY) 5.1 General 5.2 Safety plan and administrative procedures 5.3 Description of elements of the medical and rescue services 5.4 Safety of the public 5.5 Safety of the competing crews 5.6 Accident reporting</p> <p>ARTICLE 6 - CROSS-COUNTRY RALLIES 6.1 General 6.2 Safety plan and administrative procedures 6.3 Description of elements which may compose the medical and rescue services 6.4 Safety of the public 6.5 Safety of the competing crews</p> <p>ARTICLE 7 - HILL CLIMBS 7.1 General organisation 7.2 Supervision of the road 7.3 Medical services 7.4 Fire-fighting and rescue services 7.5 Evacuation</p>
<p>TABLEAU DE CONSULTATION RAPIDE des exigences dans chaque discipline</p>	<p>RAPID REFERENCE TABLE of requirements for each discipline</p>

L'ensemble de ces règlements sont accessibles à la consultation en ligne et/ou au téléchargement au format « pdf »

DEVOIR DU COMMISSAIRE STAGIAIRE

⇒ *Encadré et guidé par un Commissaire expérimenté ou par un Chef de Poste,*

Le Commissaire Stagiaire doit, avant tout, pour progresser ACCEPTER D'APPRENDRE

- Durant sa période d'apprentissage, un commissaire stagiaire ne doit jamais être livré à lui-même. Il ne doit d'ailleurs jamais se trouver seul dans un poste.
- Ne perdons pas de vue que le Sport Automobile est un sport à risques
- Par conséquent, il est encadré, guidé par un commissaire expérimenté, qui lui communiquera durant son année de formation, suffisamment d'expériences pour pouvoir appréhender ensuite avec sérénité les différents postes de sa future fonction de commissaire
- Durant sa formation, le commissaire stagiaire ne peut être tenu pour responsable de ces faits et gestes

1- ELEMENTS D'APPRENTISSAGE :

- Respect des consignes et de la réglementation,
- Terminologie spécifique à chaque discipline,
- Techniques de signalisation (drapeaux, sifflet, ...)
- Techniques d'interventions (incendie, mécanique, accident, public,...)
- Rôle et action du poste (circuit, rallye, course de côte, slalom, karting, ...),
- Transmettre un message simple (radio, téléphone)
- Rédaction d'un rapport écrit

2- SES OBLIGATIONS :

- Respect de l'engagement (confirmer sa venue, prévenir en cas d'empêchement)
- Respect des horaires (convocation, mise en place, ...),
- Prendre soin du matériel confié (signaler les détériorations, pannes, ...),
- Connaître sa place au sein d'une organisation,
- Connaître les mesures de sécurité élémentaires (incendie, ...),
- Connaître la signalisation en vigueur (drapeaux, panneaux, ...),
- Assurer la mission quelles que soient les circonstances, (météo, emplacement, ...),
- Soucieux de l'image représentée (tenue, attitude, paroles, ...),
- Se tenir au devoir de réserve lié à sa fonction.

3- REGLES DE DEONTOLOGIE



⇒ **Un événement plus ou moins dramatique est survenu à votre poste, vous éviterez par déontologie et respect de diffuser toutes images ou commentaires sur les réseaux sociaux.**

⇒ **De par votre fonction, vous êtes tenus au devoir de réserve**

DROIT ET DEVOIR DU COMMISSAIRE

- Le commissaire « C ou B » licencié est appelé à officier dans l'ensemble des épreuves constituant le sport automobile : circuit asphalté et tout-terrain, rallye, course de côte, Slalom, Karting.....
- L'obtention de sa licence correspond à un processus d'apprentissage et de formation, permettant de lui donner les outils et connaissances nécessaires à sa fonction, sanctionné par un examen au terme de saison de commissaire stagiaire
- Élément incontournable, le Commissaire est l'officiel le plus précieux pour une direction de course.
En effet, depuis son poste sur le terrain, il est à même de renseigner le directeur de course de tous les événements et incidents susceptibles de se produire dans la zone dont il a la surveillance tant sur le plan sportif comme sur celui de la sécurité
- La sécurité de l'ensemble des épreuves dépend en partie, de la rapidité de ses réactions, de son esprit de décision, de son sang-froid, ceci dans le respect d'une réglementation précise, qu'il se doit de faire respecter et de respecter en toutes circonstances.

⇒ **Quelles que soient les raisons pour lesquelles vous avez choisi ce rôle actif, celui-ci implique l'acceptation d'une certaine discipline **LIBREMENT CONSENTIE** compte tenu des multiples obligations qu'elle impose".**

OBLIGATIONS :

- Respect de l'engagement (confirmer sa venue, prévenir en cas d'empêchement),
- Respect des horaires (convocation, mise en place, ...),
- Prendre soin du matériel confié (signaler les détériorations, pannes, ...),
- Connaître son rôle et la tâche à accomplir,
- Assurer la mission quelque soit les circonstances, (météo, emplacement, humeur, ...)
- Soucieux de l'image représentée (tenue, attitude, paroles, ...),
- Tenu au devoir de réserve de sa fonction.

⇒ ***Le commissaire est un acteur de la direction de course. Il occupe sur la piste ou le long du parcours routier, des postes qui lui sont désignés par le comité d'organisation ou la direction de course. Dès l'ouverture d'une compétition, le commissaire est placé **sous les ordres** du directeur de course.***

ROLE :

- Informer les concurrents de tous dangers non-prévisibles par eux-mêmes (drapeaux),
- Contrôler du point de vue sportif les concurrents (parc, horaire, passage, infraction, ...),
- Assurer la sécurité des concurrents et des spectateurs (intervention),
- Veiller au respect du (bon) positionnement du public, conformément au plan fourni par l'Organisateur
- Maintenir la route ou la piste dans son état initiale (nettoyage, déblaiement ...)
- Se renseigner sur les causes de l'arrêt d'un concurrent (panne, abandon, ..)
- Rendre compte à la Direction de course de tous incidents (rapport).

UN PEU DE VOCABULAIRE

Afin de mieux appréhender le milieu dans lequel vous allez évoluer, il est nécessaire d'en connaître le vocabulaire.... Même si cela est parfois, reconnaissons-le, un peu rébarbatif !!!

GENERALITES :

ASA : Association Sportive Automobile. C'est un lieu d'information et de demande de licences. Elles sont des organisateurs d'épreuves

A.S.N. : Autorité Sportive Nationale reconnue par la FIA comme seule détentrice du pouvoir sportif dans un pays.
En France c'est la F.F.S.A

AUTOMOBILE : Véhicule roulant en contact permanent avec le sol (ou glace) sur au moins 4 roues non-alignées, dont au moins 2 assurent la direction et 2 au moins la propulsion. La direction et la propulsion sont constamment contrôlées par le Pilote à bord du véhicule (D'autres termes incluant voiture, camion, et karting. Ils peuvent être utilisés de manière interchangeable avec Automobiles selon les types de compétition)

COMPETITION : Activité unique de sport auto avec ses propres résultats. Elle peut comprendre une (des) manche(s) et une finale, des essais libres, des essais qualificatifs ainsi que des résultats de plusieurs catégories ou être divisée de manière similaire, mais doit être terminée à la fin de l'épreuve. Sont considérées comme compétition : les courses sur circuit, rallyes et rallyes tout-terrain, les courses d'accélération (dragster), les courses de côte, les tentatives de record, les tentatives, les tests, le drift et toute autre forme de compétition à la discrétion de la F.I.A..

CHAMPIONNAT : Un championnat peut être constitué d'une série de compétitions ou d'une seule compétition

CIRCUIT : Parcours fermé comprenant l'ensemble des installations qui en font parties intégrante qui commence et prend fin au même endroit, spécifiquement construit pour ou adapté (entre autre) à la course auto. Un circuit peut être temporaire, semi-permanent ou permanent. Selon la nature de ses installations ou par d'autres critères de distinction

CLASSE : Groupement d'automobiles déterminé par leur cylindrée-moteur ou par d'autres critères de distinction

CONCURRENT : Personne physique ou morale engagée dans une compétition quelconque et obligatoirement munie d'une licence de concurrent délivrée par son A.S.N. de tutelle

CONDUCTEUR : Personne conduisant un véhicule dans une compétition, obligatoirement titulaire d'une licence

COURSE D'ACCELERATION (Dragster) : Course d'accélération entre deux automobiles à partir d'un départ arrêté sur un parcours droit mesuré avec précision, dans laquelle la première automobile qui franchit la ligne d'arrivée (Sans pénalité) réalise le meilleur temps

COURSE DE CÔTE : Compétition où chaque automobile prend le départ individuellement pour effectuer un même parcours jusqu'à une ligne d'arrivée située généralement à une altitude supérieure à celle de la ligne de départ. Le temps mis pour relier les lignes de départ et d'arrivée étant le facteur déterminant pour l'établissement des classements

COURSE SUR CIRCUIT : Compétition se déroulant sur un circuit fermé entre 2 automobiles ou plus, concourant en même temps sur un même parcours, dans laquelle la vitesse ou la distance couverte dans un temps donnée est le facteur déterminant.

CYLINDREE : Volume engendré dans le ou les cylindres moteurs par le déplacement ascendant ou descendant du ou des pistons. Ce volume est exprimé en centimètre cubes et pour tous les calculs concernant la cylindrée des moteurs, le nombre « Pi » sera pris forfaitairement à 3, 1416

DEMONSTRATION : Présentation de la performance d'une ou plusieurs Automobile

DEPART : Instant où l'ordre de partir est donné à un Concurrent isolé ou à plusieurs Concurrents partant ensemble.

DISQUALIFICATION : La Disqualification supprime définitivement à celui qui en fait l'objet, le droit de prendre part à toute Compétition. Elle a pour conséquence l'annulation des Engagements contractés antérieurement avec pertes des droits d'Engagement

ENGAGEMENT : Par l'engagement, un contrat est conclu entre le concurrent et l'organisateur. Ce contrat peut-être signé conjointement ou résulter d'un échange de correspondance

EPREUVE : Une épreuve est composée d'une ou plusieurs compétitions, parades, démonstration

ESPACE RESERVE : Espace où se déroule une Compétition. Ils incluent de manière non-exhaustive :

- La piste (Le Parcours)
- Le Circuit
- Le paddock
- Le Parc fermé
- Les parcs ou zones d'assistance

- Les parcs d'attente

ESSAIS LIBRES : Séance durant laquelle les concurrents d'une catégorie tournent sans que les performances réalisées ne soient prises en compte pour le classement

ESSAIS QUALIFICATIFS : Séance durant laquelle les concurrents sont chronométrés et dont les résultats servent à constituer la grille de départ

EXCLUSION : L'exclusion signifie qu'une personne ou des personnes ne peuvent pas continuer de participer à une compétition. L'exclusion peut porter sur tout ou partie d'une compétition (ex : manche, finale, essais libres ou qualificatifs, course), ou sur plusieurs compétitions d'une même Epreuve, à la discrétion des commissaires sportifs et peut être prononcée durant ou après la Compétition ou une partie de la compétition, tel que déterminé par les commissaires sportifs. Les résultats ou les temps concernés de la personne exclue sont annulés.

F.F.S.A. : Fédération Française du Sport Automobile. Elle a reçu délégation du Ministère des Sports de l'Etat Français

F.I.A. : Fédération Internationale du Sport Automobile. C'est l'instance mondiale du Sport automobile

HANDICAP : Moyen prévu par le Règlement particulier d'une compétition et ayant pour le but d'égaliser le plus possible les chances des concurrents

LIGNE D'ARRIVEE : Ligne de contrôle final avec ou sans chronométrage

LIGNE DE CONTRÔLE : Ligne au passage de laquelle une automobile est chronométrée

LIGNE DE DEPART : Ligne de contrôle initial avec ou sans chronométrage

L.R.S.A. : Ligue Régionale du Sport Automobile. Elles sont les organes décentralisés de la FFSA.

Elles sont les interlocuteurs des représentants des différentes Administrations Françaises décentralisées. Toutes les démarches entreprises par les clubs à l'égard de la FFSA passent par les LRSA dont ils dépendent

ORGANISATEUR : 1- *Administratif* : Personne physique ou morale qui est responsable du traitement d'une épreuve sur le seul plan administratif

2- *Technique* : Personne physique ou morale qui est responsable de la mise en place des sites et infrastructures et notamment de l'établissement du plan de sécurité

PARADE : Présentation d'un groupe d'automobile à vitesse modérée

PARC FERME : Lieu où le concurrent est obligé d'amener son (ses) véhicule(s) comme prévu dans les règlements applicables

PARCOURS : Trajet à suivre par les concurrents

PILOTE : Personne conduisant une automobile dans une compétition quelconque obligatoirement munie d'une licence de pilote de la FIA délivrée par son ASN de tutelle.

PROGRAMME OFFICIEL : Document officiel élaboré par le comité d'organisation d'une compétition, contenant toutes indications de nature à renseigner le public sur les détails de cette compétition

RALLYE : Compétition sur route à vitesse moyenne imposée qui se déroule totalement ou partiellement sur routes ouvertes à la circulation normale. Un rallye est constitué soit d'un itinéraire unique, lequel doit être suivi par toutes les voitures, soit de plusieurs itinéraires aboutissant à un même point de rassemblement fixé à l'avance et suivi ou non d'un itinéraire commun. Le ou les itinéraires peuvent comprendre une ou plusieurs épreuves spéciales (E.S.), c'est-à-dire des épreuves organisées sur routes fermées à la circulation normale et dont l'ensemble est en règle générale déterminant pour l'établissement du classement général du Rallye

RALLYE TOUT-TERRAIN : Compétition d'une distance totale comprise entre 1200 et 3000 km. La longueur de chaque secteur ne doit pas être supérieure à 500km

RALLYE TOUT TERRAIN BAJA : Rallye tout-terrain qui doit se dérouler sur un jour (distance max. à parcourir : 600km) ou sur 2 jours (distance max à parcourir : 1000km) avec un repos d'une durée mini de 8heures et d'un maximum de 20 heures à observer entre les 2 étapes

REGLEMENT PARTICULIER : Document officiel délivré par le comité d'organisation d'une compétition et en réglementant les détails

TRIAL 4x4: Le trial 4x4 est une épreuve régionale réservée aux autos quatre ou six roues motrices, aménagées pour ce type d'épreuve se déroulant exclusivement sur des parcours non revêtus et choisis pour leur difficultés de franchissement. Il se déroule sur plusieurs parcours jalonnés appelés zones, de longueurs variables pour un franchissement d'obstacles, sans notion de temps ni de vitesse

Combinaison en coton

Fermeture Fermée

Manches Baissées

= Sécurité

&

Vêtement adapté aux conditions
météorologiques

Panoplie :

- ✓ Chaussures montantes
- ✓ Gants cuir épais
(Enfilés une fois que les voitures tournent)
- ✓ Casquette à large visière
- ✓ Sifflet
- ✓ Lunette de soleil
- ✓ Montre
- ✓ Carnet + stylo
- ✓ Licence
- ✓ Coupe-sangle
- ✓ Casque / Bouchon antibruit
(Surtout si vous vous trouvez sur la ligne de départ)

Proscrire :

- les couleurs pouvant se confondre avec celles des principaux drapeaux, **(LE JAUNE, LE ROUGE)**
- les tissus inflammables **(Synthétiques)**

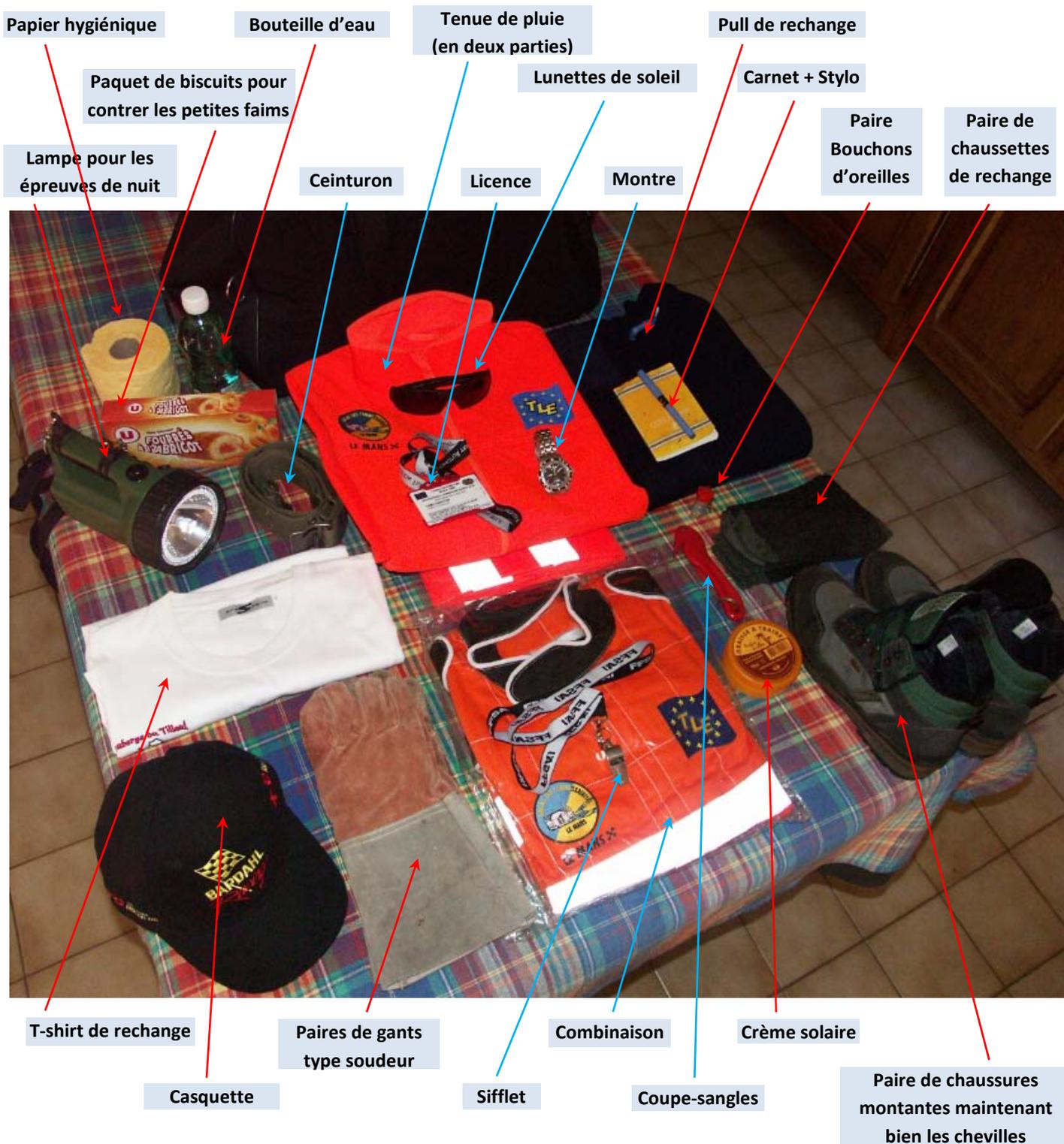


En plus de vos affaires personnelles, avant de vous déplacer vers une épreuve, il est indispensable de préparer un sac contenant l'ensemble de votre matériel, entre autre, pour faire face aux aléas du temps.

Celui-ci vous accompagnera en poste

Avant votre départ, veillez à avoir complété/reconstitué ce que vous estimerez être de première nécessité

Ci-dessous un exemple de ce qui pourrait contenir votre sac



1. LORSQUE JE RECOIS MA LETTRE DE PARTICIPATION

- Je lis ma lettre de participation et c'est en parfaite connaissance que j'accepte (ou non) les conditions qui me sont proposées (Horaires, accueil, hébergement, éventuellement affectation au poste...).

EN TOUT ETAT DE CAUSE, ON NE CONSTESTERA PLUS CES CONDITIONS APRES !!

J'informe de mes intentions l'organisateur ou le responsable commissaires, en répondant au courrier (par lettre, fax ou e-mail). Le téléphone est déconseillé (la parole est volatile, les écrits restent)

2. AVANT DE PARTIR DE LA MAISON

- Je tiens mes engagements (Je reste ainsi crédible).
- Je quitte mon domicile suffisamment tôt pour respecter les horaires de convocation prévus, prudent je respecte les limitations de vitesse en vigueur sur mon parcours
- Je préviens, impérativement et immédiatement, l'organisateur ou le responsable des commissaires, si un événement imprévu m'empêche d'être présent. (Je suis respectueux).
- Je dois, comme tout bon commissaire, m'assurer que je suis en possession de ma tenue complète me permettant de faire face à toutes les conditions climatiques, d'une montre, d'un sifflet, d'un carnet et stylo....

NB : Justement, en prévision des changements climatiques possibles (Orage, soleil...), je prévois un sac contenant un vêtement de pluie, un pull, une paire de bottes, de la crème solaire, une paire de lunette de soleil...

3. A L'ARRIVÉE SUR L'ÉPREUVE

3.1. COMMISSAIRE / CHEF DE POSTE

- Toujours respectueux des horaires de convocation prévus, je me rends immédiatement, à « l'accueil des commissaires ».
- Je présente ma licence en cours de validité, si elle m'est demandée.
- Je me rends, immédiatement à mon poste, au moins une demi-heure avant l'ouverture de la piste, par la direction de course (Drapeau National)
- Si je suis contraint d'emprunter le circuit, j'accède à mon poste en roulant à allure raisonnable dans le sens l'épreuve, en respectant les éventuelles personnes se trouvant sur la piste ou la route de compétition

3.2. CHEF DE POSTE

- Si je suis désigné « chef de poste », je récupère mon dossier contenant :
 - Les consignes du poste
 - La liste de mes co-équipiers,
 - Une liste des engagés.
- Je prends connaissance des consignes particulières
- Je prends possession de mes moyens de transmission et du matériel, si celui-ci n'est pas distribué dans les postes.
- J'assiste au briefing du directeur de course et/ou du responsable commissaire
- Je demande l'heure officielle (Horloge Parlante **3699**) et règle ma montre en conséquence.



4. EN POSTE, AVANT L'ÉPREUVE

4.1. COMMISSAIRE

- Je bâtis ma réputation sur le sérieux de mon comportement
- Je respecte les emplacements déterminés par l'Organisation (Instruction commissaires, marquages au sol, panneaux...etc.)
- Je prépare mon équipement personnel et revêts ma tenue.
 - Elle ne sera en aucun cas d'une couleur pouvant être confondue avec celles des principaux drapeaux
- La combinaison doit être correcte, manches baissées, fermeture fermée jusqu'en haut.
- Les gants doivent être à votre ceinture (Tant que l'épreuve n'a pas débuté).
 - Ils seront enfilés durant le temps que les voitures tourneront
- Sifflet autour du cou et coiffé d'une casquette...sans oublier carnet et stylo
- Vous devez également avoir sur Vous, votre licence.

**N'oubliez jamais, que vous pouvez vous trouver sous les regards du Public, de la Presse, que vous pouvez recevoir la visite d'un Observateur...
et être jugé.**



**Je prévois également de
quoi me protéger
du bruit**

- Je fais l'inventaire du matériel mis à la disposition du poste
- J'étudie le mode de fonctionnement des extincteurs avant de les disposer aux endroits stratégiques
- Je vérifie le bon fonctionnement des feux si le poste en est doté
- Je vérifie l'état de la piste et donne un coup de balai si nécessaire ou demande à mon Chef de Poste de faire intervenir une balayeuse



4.2. CHEF DE POSTE

De retour au poste :

- Je fais l'appel de mes Co-équipiers,
- Je remplis la feuille de présence en inscrivant le nom de mes Co-équipiers, leur n° de licence, code ASA..... (Je n'oublie pas de la signer en bas de page) ainsi que les cartons de pointage.
- Je vérifie la tenue et l'équipement de chacun, ainsi que la licence (Ces tâches peuvent éventuellement être déléguées à l'Adjoint)
- Je prends contact avec les postes amont et aval, afin de déterminer les limites de mes zones d'action
J'étudie, lors des essais, la trajectoire de course.
 - Ceci me permet d'implanter correctement mon emplacement de signalisation.
(La signalisation doit être aperçue par les pilotes, avant la zone de freinage.)
 - Je peux supposer ainsi les zones probables de sortie de route.
- Je détermine les zones d'évacuation des véhicules en panne.
- J'organise le poste et définis les fonctions de chacun.
- J'organise « le tour par tour »
- Je désigne, dans la mesure où l'effectif le permet, quelqu'un d'expérimenté pour assister un commissaire stagiaire afin de parfaire sa formation.
- Je réunis mes co-équipiers et leur fais un briefing (Voir Briefing type)
- Je leur transmets les consignes particulières (**Ce point ne doit être traité à la légère**) et leur communique l'heure officielle (**3699**)
- Je prends contact avec les services annexes (s'il y en a, a mon poste) (pompiers, secouristes, dépanneuse, ...etc.)
- Je repère et choisis, dans la mesure du possible, l'emplacement le mieux adapté pour les véhicules et le matériel des services annexes, afin qu'ils soient rapidement opérants
- Après avoir testé les moyens radios et téléphoniques, je rends compte à la direction de course que le poste est opérationnel



LES DRAPEAUX

Pour être parfaitement visible les drapeaux doivent avoir des dimensions égales à : - Drapeau rouge : 100x80cm - Autres drapeaux : 80x60cm

LES DRAPEAUX DE DIRECTION DE COURSE

⇒ Le terme « Voiture » utilisé concerne également les camions

	CIRCUIT ASPHALTE	CIRCUIT TOUT-TERRAIN	RALLYE	COURSE DE ROUTE SLALOM	KARTING
	<ul style="list-style-type: none"> - Présenté depuis une voiture officielle avant le départ de toute partie d'une épreuve - Le signal de départ d'une épreuve est donné depuis la ligne de départ en levant le drapeau 	<ul style="list-style-type: none"> - Présenté depuis une voiture officielle avant le départ de toute partie d'une épreuve - Le signal de départ d'une épreuve doit être donné depuis la ligne de départ en levant le drapeau 	<ul style="list-style-type: none"> - Présenté depuis une voiture officielle avant le départ de toute partie d'une épreuve - Est apposé sur les portières de cette voiture officielle sous forme d'autocollants - Après son passage, la route de course est réservée à la compétition 	<ul style="list-style-type: none"> - Présenté depuis une voiture officielle avant le départ de toute partie d'une épreuve - Après son passage, la piste est réservée à la compétition. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ouverture de la piste. Départ de la course ou des essais chronos
	<ul style="list-style-type: none"> - Signal de fin de séance d'essais et/ou de courses - Présenté AGITE depuis la ligne d'arrivée - Présenté depuis une voiture officielle après la fin de toute partie d'une épreuve 	<ul style="list-style-type: none"> - Signal de fin de séance d'essais et/ou de manches. - Présenté AGITE sur la ligne d'arrivée - Présenté depuis une voiture officielle après la fin de toute partie d'une épreuve 	<ul style="list-style-type: none"> - Présenté depuis une voiture officielle à la fin de toute partie d'une épreuve - Est apposé sur les portières de cette voiture officielle sous forme d'autocollants Le passage de cette voiture officielle informe de la fin de la compétition, mais pas de la privatisation de l'épreuve 	<ul style="list-style-type: none"> - Présenté depuis une voiture officielle après la fin de toute partie d'une épreuve. 	<ul style="list-style-type: none"> - Signal de fin de séance d'entraînement, d'essais et/ou de courses - Présenté AGITE depuis la ligne d'arrivée
	<p>Présenté AGITE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Depuis la ligne de départ pour stopper une séance d'essais ou une course. - Est délégué dans les postes Commissaires et ne peut être présenté QUE sur ordre de la D.C - Tout dépassement est interdit - Doit être présenté jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de voiture tournant sur la piste. <p>Essais : Les voitures réduisent immédiatement leur vitesse et se dirigent lentement vers la voie des stands</p> <p>Course : Les voitures réduisent immédiatement leur vitesse et se dirigent lentement vers la ligne de drapeau rouge.</p>	<p>Présenté AGITE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Depuis la ligne de départ pour stopper une séance d'essais ou une manche en cas : - D'accident lorsque l'intégrité du pilote est en cause. - D'obstruction de la piste - D'erreur sur la procédure de départ par les Officiels - Est délégué dans les postes Commissaires. Il ne peut être présenté QUE sur ordre de la D.C. - Tout dépassement est interdit - Doit être présenté jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de voiture tournant sur la piste. <p>Essais / Course : Les voitures réduisent immédiatement leur vitesse et se dirigent lentement vers le lieu indiqué par les commissaires</p>	<p>PAS D'UTILISATION</p>	<p>Présenté AGITE au poste commissaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lors de l'ouverture de piste par la D.C. pour signaler un problème au poste. - Durant les essais ou les montées de course pour signaler aux concurrents qu'un accident grave vient d'avoir lieu ou qu'un danger obstrue totalement la route de course <p>Les postes commissaires étant à vue, cette procédure s'applique en cascade depuis le poste où a eu lieu l'évènement jusqu'au départ. Les pilotes doivent s'arrêter IMMEDIATEMENT où ils se trouvent et attendre les instructions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présenté depuis la voiture de D.C. lorsque celle-ci monte sur la cote lors d'une interruption d'essais ou de course, suite à accident, panne... etc. d'un concurrent 	<p>Présenté AGITE par la D.C.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Signal interruption d'une course, ralentir, ne plus se dépasser, rouler à allure réduite. S'arrêter à l'endroit défini par la D.C. lors du briefing. - A présentation de ce drapeau, l'ensemble des commissaires agite leurs drapeaux JAUNES tout le long du circuit pour signaler l'arrêt de la course

	CIRCUIT ASPHALTE	CIRCUIT TOUT-TERRAIN	RALLYE	COURSE DE ROUTE SLALOM	KARTING
 + N° du Concurrent	Présenté FIXE - Informe le pilote concerné que sa voiture a des ennuis mécaniques susceptibles de constituer un danger pour lui-même ou pour les autres pilotes et qu'il doit s'arrêter OBLIGATOIREMENT à son stand au prochain passage. - Il peut être délégué dans certains postes commissaire, mais présenté QUE sur ordre de la D.C.	Présenté FIXE - Informe le pilote concerné que sa voiture a des ennuis mécaniques susceptibles de constituer un danger pour lui-même ou pour les autres pilotes et qu'il doit s'arrêter à son stand au prochain passage. - Il peut être délégué dans certains postes commissaire, mais présenté QUE sur ordre de la D.C. et seulement en cas de danger imminent	PAS D'UTILISATION	PAS D'UTILISATION	Présenté FIXE par la D.C. - Arrêt pour défectuosité technique ou vestimentaire. Le pilote peut repartir après réparation et mise en conformité
 + N° du Concurrent	Présenté FIXE durant 1 tour. - Il constitue un avertissement indiquant au pilote concerné qu'il a été signalé pour conduite soumise à investigations - Il peut être délégué dans certains postes commissaire, mais présenté QUE sur ordre de la D.C.	Présenté FIXE durant 1 tour. - Il constitue un avertissement indiquant au pilote concerné qu'il a été signalé pour conduite soumise à investigations - Il peut être délégué dans certains postes commissaire, mais présenté QUE sur ordre de la D.C.	PAS D'UTILISATION	PAS D'UTILISATION	Présenté FIXE par la D.C. durant 1 tour - Avertissement pour conduite non sportive ou dangereuse. - Il constitue un avertissement indiquant au pilote concerné qu'il a été signalé pour conduite soumise à investigations
 + N° du Concurrent	Présenté FIXE durant 4 tours max. - Informe le pilote concerné qu'il doit s'arrêter OBLIGATOIREMENT à son stand ou à l'endroit désigné la prochaine fois qu'il s'approchera de la voie des stands. - Il n'est que rarement délégué dans les postes commissaires, mais présenté QUE sur ordre du Collège des C.S.	Présenté FIXE durant 3 tours max. - Informe le pilote concerné qu'il doit s'arrêter rapidement à l'endroit désigné lors du briefing - Pas de présentation de ce drapeau lors des finales	PAS D'UTILISATION	PAS D'UTILISATION	Présenté FIXE par la D.C. durant 3 tours max. - Immobilisation du pilote. Il doit être présenté pour informer le pilote qu'il doit s'arrêter la prochaine fois qu'il s'approchera le parc assistance.

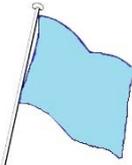
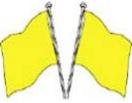
PROCEDURES FAISANT APPEL A L'USAGE DU DRAPEAU JAUNE

SAFETY-CAR (Dimensions : 80x60 cm)

- Sur ordre de la D.C., le Safety-Car quitte son emplacement et gagne la piste peut importe où se trouve la voiture en tête de la course.
- Des cet instant, **TOUTES** les voitures doivent se ranger en file derrière le Safety-Car et doivent réduire considérablement leur vitesse. Aucun dépassement n'est toléré sauf signal spécifique venant du Safety-Car.
- Tous les postes signaleurs commissaires présentent à ce moment et durant toute la durée de l'intervention, un drapeau jaune **AGITE** ainsi le panneau « S.C. »
- Un double drapeau jaune **AGITE** par un même commissaire est présenté depuis son poste de signalisation immédiatement avant l'endroit où se situe l'accident et l'intervention
- En fin de procédure Safety-Car, sur ordre de la D.C. Panneaux S.C. et drapeaux jaunes sont retirés
- Un drapeau vert **AGITE** est présenté durant un tour

FULL YELLOW (Dimensions : 80x60 cm)

- Sur ordre de la D.C., tous les postes signaleurs commissaires présentent un drapeau jaune **AGITE** ainsi qu'un panneau « Full Yellow ou F.Y. » et ce durant toute la durée de l'intervention
- A partir de cet instant, **TOUTES** les voitures doivent réduire considérablement leur vitesse et ne plus se doubler
- Un double drapeau jaune **AGITE** par un même commissaire sera présenté depuis son poste de signalisation immédiatement avant l'endroit où se situe l'accident et l'intervention.
- En fin de procédure, sur ordre de la D.C. les drapeaux jaunes ainsi que panneaux F.Y. sont retirés
- Un drapeau vert **AGITE** est présenté aux concurrents durant un tour

CIRCUIT ASPHALTE	CIRCUIT TOUT-TERRAIN	RALLYE	COURSE DE ROUTE SLALOM	KARTING
 <p>Présenté FIXE au poste commissaire - À une voiture sortant des stands au moment où une ou plusieurs voitures s'approchent sur la piste Présenté AGITE Essais : Cédez le passage à une auto plus rapide est juste derrière vous et s'apprête à vous doubler. Course Sprint : vous allez être doublé par une auto ayant au moins un tour d'avance. Laissez la passer Course Endurance : présenté AGITE à un pilote pour l'informer qu'il va se faire doubler par une auto plus rapide que lui.</p>	<p>Présenté AGITE au poste commissaire Essais : Cédez le passage à une voiture plus rapide qui s'apprête à vous doubler. Course : Vous allez être doublé par une voiture ayant au moins un tour d'avance. Laissez la passer</p>	<p>PAS D'UTILISATION</p>	<p>Présenté AGITE au poste commissaire - Au Concurrent le moins rapide lui signifiant qu'il doit impérativement se laisser doubler</p>	<p>Présenté FIXE par la D.C. - Gardez votre ligne vous allez être doublés avec un ou plusieurs pilotes Présenté AGITE par la D.C. -Gardez votre ligne, vous allez être doublé par un ou plusieurs pilotes. Cédez le passage</p>
 <p>Présenté AGITE au poste commissaire Un drapeau : - Réduisez votre vitesse, ne doublez pas. Soyez prêt à changer de direction. Il y a un danger sur le bord ou sur une partie de la piste - Présenté 2 tours consécutifs avant l'endroit dangereux pour signaler aux concurrents, un obstacle n'ayant pu être retiré. - Tout dépassement est FORMELLEMENT interdit</p>	<p>Présenté AGITE au poste commissaire Un drapeau : - Réduisez votre vitesse, ne doublez pas. Soyez prêt à changer de direction. Il y a un danger sur le bord ou sur une partie de la piste - Présenté 2 tours consécutifs avant l'endroit dangereux pour signaler un obstacle n'ayant pu être retiré. - Tout dépassement est FORMELLEMENT interdit avant que les pilotes n'aient complètement passé le lieu de l'incident pour lequel le drapeau est présenté - Présenté FIXE en fin de série (essais, manche ou finale) pour dépannage. Le véhicule est roulant</p>	<p>Présenté AGITE au poste commissaire Un drapeau : - Réduisez votre vitesse, ne doublez pas. Soyez prêt à changer de direction. Il y a un danger sur le bord ou sur une partie de la route de compétition</p>	<p>Présenté AGITE au poste commissaire Un drapeau : - Réduisez votre vitesse, ne doublez pas. Soyez prêt à changer de direction. Il y a un danger sur le bord ou sur une partie de la piste - Lors de la redescente des concurrents après une montée d'essais et/ou de course vers la ligne de départ</p>	<p>Présenté FIXE au poste commissaire et la D.C. Un drapeau : - Danger, ralentir, défense de doubler, début de zone neutralisée - Présenté AGITE Danger grave, défense de dépasser, soyez prêt à stopper</p>
 <p>Deux drapeaux : - Réduisez considérablement votre vitesse, ne doublez pas. Soyez prêt à changer de direction ou à vous arrêter. Un danger obstrue partiellement ou totalement la piste. - Des Commissaires travaillent sur le bord ou sur la piste - Ces drapeaux sont présentés par le même Commissaire au poste de signalisation se trouvant immédiatement avant l'endroit dangereux - Tout dépassement est FORMELLEMENT interdit</p>	<p>Deux drapeaux : - Réduisez considérablement votre vitesse, ne doublez pas. Soyez prêt à changer de direction ou à vous arrêter. Un incident s'est produit sur la trajectoire de course - Tout dépassement est FORMELLEMENT interdit avant que les pilotes n'aient complètement passé le lieu de l'incident pour lequel les drapeaux sont présentés - Présentés FIXE et CROISE en fin de série pour dépannage. Le véhicule n'est pas roulant</p>	<p>Deux drapeaux : PAS D'UTILISATION</p>	<p>Deux drapeaux : - Réduisez considérablement votre vitesse, ne doublez pas. Soyez prêt à changer de direction ou à vous arrêter. Un danger obstrue partiellement ou totalement la piste. - Ces drapeaux sont présentés par le même Commissaire qu'au poste se trouvant immédiatement avant l'endroit dangereux</p>	<p>Deux drapeaux : PAS D'UTILISATION - Lors d'épreuves nationales</p>

FLECHE - (Dimensions Panneau : 60x40cm)

-Utilisée en complément du drapeau jaune et présentée depuis le poste signaleur, elle indique aux concurrents, le coté libre de piste à emprunter, lors d'un accident, d'une intervention sur la piste ou ses abords,.

NB : Pointe dirigée vers le bas, le concurrent doit se diriger et /ou se maintenir au centre de la piste

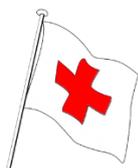
NB : La dimension des flèches évoluera pour plus de visibilité, lors de renouvellement de matériel vers les dimensions **80x60cm**

CIRCUIT ASPHALTE	CIRCUIT TOUT-TERRAIN	RALLYE	COURSE DE ROUTE SLALOM	KARTING
 <p>Présenté AGITE au poste commissaire -Lors de l'ouverture de piste par la voiture officielle avant le départ de toute partie d'une épreuve, pour indiquer que tout est OK au poste -Indique le départ d'un tour de chauffe ou le début d'une séance d'essais si la D.C. le juge nécessaire -Fin de zone neutralisée ou durant 1 tour pour indiquer un retour de la piste à son état d'origine. -Relance après Safety-Car</p>	<p>Présenté AGITE au poste commissaire -Lors de l'ouverture de piste par la voiture officielle avant le départ de toute partie d'une épreuve, pour indiquer que tout est OK au poste -PAS D'UTILISATION après un drapeau jaune, sauf en endurance</p>	<p>PAS D'UTILISATION</p>	<p>Présenté AGITE au poste commissaire -Lors de l'ouverture de piste par la D.C. pour signaler que tout est OK au poste. -Présenté depuis la voiture de D.C. lors de la redescente des concurrents en fin d'essais ou de montées depuis la ligne d'arrivée vers la ligne de départ. La voiture de D.C. agit en serre-file</p>	<p>Présenté AGITE au poste commissaire et la D.C. -Fin de zone neutralisée. Ce drapeau peut être utilisé pour indiquer le début d'une séance d'essais ou le départ des tours de formation. -Retour de la piste à état normal (après présentation d'un drapeau changement d'adhérence, voir ci-dessous)</p>
 <p>Présenté FIXE au poste commissaire - Pour avertir les concurrents d'une détérioration de l'adhérence sur la piste dans la zone en aval du poste au maximum durant 4 tours. - Est présenté accompagné d'une main levée vers le ciel pour indiquer le début d'une averse - Il n'y a pas lieu de présenter un drapeau vert dans le secteur aval de celui où ce drapeau est présenté.</p>	<p>Présenté FIXE au poste commissaire durant 1 tour - Pour avertir les concurrents d'une détérioration de l'adhérence QUE sur les parties revêtues des circuits tout-terrain</p>	<p>PAS D'UTILISATION</p>	<p>Présenté FIXE au poste commissaire - Pour avertir les concurrents d'une détérioration de l'adhérence sur la piste dans la zone en aval du poste. - Est présenté accompagné d'une main levée vers le ciel pour indiquer le début d'une averse - Il n'y a pas lieu de présenter un drapeau vert dans le secteur suivant de celui où ce drapeau est présenté</p>	<p>Présenté FIXE par la D.C. - Pour avertir les concurrents d'une détérioration de l'adhérence sur la piste. -Est présenté accompagné d'une main levée vers le ciel pour indiquer le passage d'une averse - Ce drapeau est présenté au moins durant 2 tours ou jusqu'au moment où le revêtement redevient normal. (Si retour de la piste à état normal, présentation du drapeau vert, voir ci-dessus)</p>
 <p>Présenté AGITE - Un pilote risque de rattraper un véhicule beaucoup plus lent sur la portion de piste contrôlé par ce poste signalisation et être sérieusement gêné. - En secteur aveugle ce drapeau pourra dans ce cas précis, être remplacé par un drapeau jaune</p>	<p>Présenté AGITE au poste commissaire - Un pilote risque de rattraper un véhicule beaucoup plus lent sur la portion de piste contrôlé par ce poste signalisation et être sérieusement gêné. Présenté FIXE au poste commissaire : - Demande d'assistance médicale</p>	<p>Présenté AGITE - Une voiture risque de rattraper un véhicule beaucoup plus lent sur la portion de route de compétition contrôlé par ce poste signalisation et être sérieusement gêné.</p> <p>UTILISATION FACULTATIVE</p>	<p>Présenté AGITE - Un pilote risque de rattraper un véhicule beaucoup plus lent sur la portion de piste contrôlé par ce poste signalisation et être sérieusement gêné</p>	<p>Présenté AGITE - Présence d'un kart au ralenti sur la piste</p>

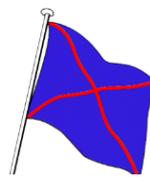
AUTRES DRAPEAUX UTILISES AU KARTING



- Faux départ



- Intervention des secours, ralentissement immédiat.
- Pendant toute la durée de présentation de ce drapeau, la course est neutralisée sur la partie de circuit balisée par les drapeaux jaunes signalant le danger. Il est **FORMELLEMENT** interdit de doubler dans cette portion



- Arrêt pour un Pilote avant qu'il soit doublé
- Ce drapeau doit être utilisé dans les repêchages des pré-finales et finales.
- Dans le cadre d'amicale ou de championnat régional, ce drapeau ne sera pas utilisé sauf si le règlement particulier de l'épreuve le prévoit

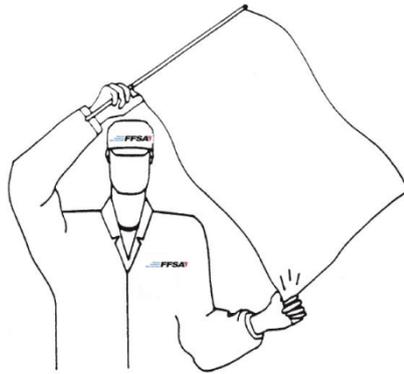
- La signalisation prévue au niveau des postes de Commissaires de piste peut-être complétée par des feux homologués (Voir Cahier des Charges FFSA)
Ceux-ci devront être placés de manière à ne pas constituer un obstacle dangereux et être dans la ligne suivie par le regard des Pilotes en conditions de course.
- L'allumage et l'extinction de ces feux seront commandés par les Commissaires, Chef de Poste et/ou par le PC de la Direction de Course.
Il est demandé que les feux rouges ne puissent être commandés, exclusivement, que depuis le PC de la Direction de Course.
- Pour améliorer la visibilité des feux, il est recommandé que ceux-ci soient placés au centre d'une surface de couleur noire,

PRESENTATION DES DRAPEAUX

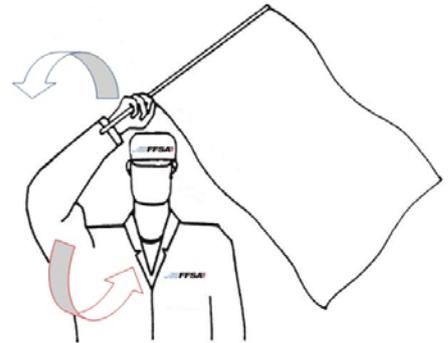
- Il est nécessaire de présenter leurs drapeaux en quelques fractions de secondes.
Un drapeau ne doit donc pas être posé à terre ou appuyé contre le rail, mur... etc. car en cas d'urgence, le signaleur perdra du temps pour s'en saisir.
- De même, le signaleur évitera de laisser flotter un drapeau au vent un drapeau.
Cela pourrait laisser penser à un pilote, voire au signaleur d'un poste proche qu'il déploie un drapeau et qu'une action va peut-être débiter



Le drapeau doit être placé sous le bras, le tissu plié tenu par deux doigts de la main droite, l'autre main tient l'extrémité du tissu. Lorsqu'il faut déployer le drapeau, les poignets se décroisent, les mains se tendent.

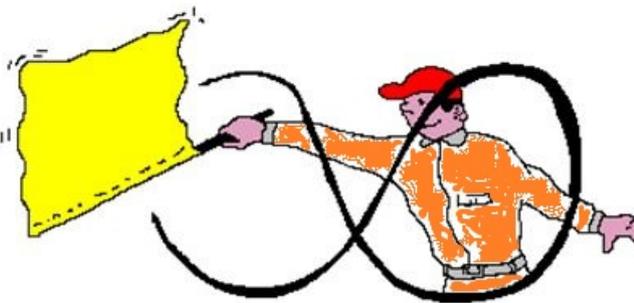


Un drapeau fixe ne signifie pas que l'on doit laisser flotter le tissu au vent. Il faut s'assurer que le tissu est bien tendu pour présenter aux Pilotes la plus grande surface possible

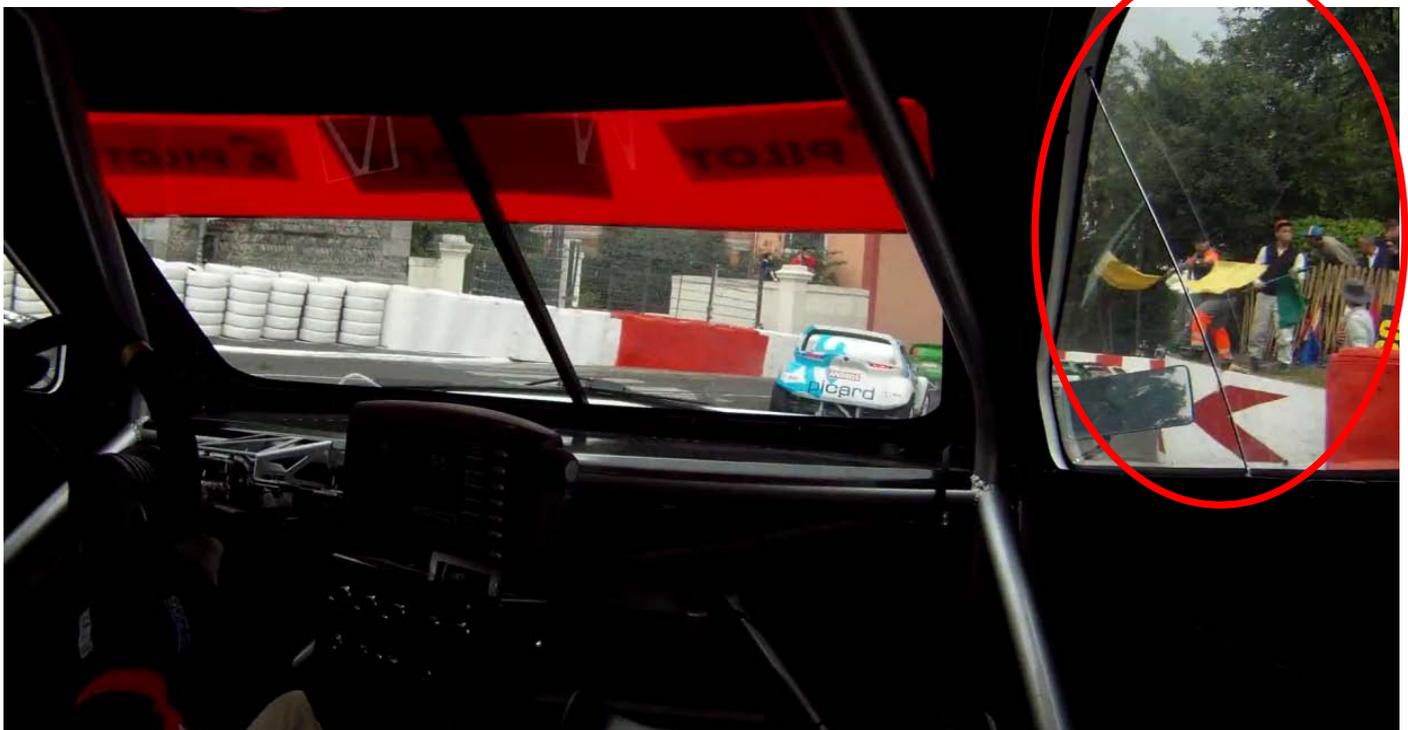


Un drapeau doit être agité suivant la forme d'un « 8 » en un grand mouvement ample pour éviter que le tissu ne s'enroule autour du manche

ATTENTION AU VENT !!!



**EN COURSE, TOUT COMME LORS DES ESSAIS, CA VA VITE, TRES VITE !!
GLOBALEMENT, VOICI CE QU'APERÇOIT UN PILOTE DEPUIS SON POSTE DE CONDUITE
SACHEZ-VOUS MONTRER PERSUASIF LORSQUE VOUS DEVEZ LUI PRESENTER UN
DRAPEAU**

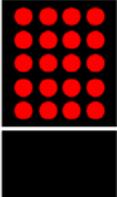
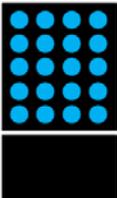
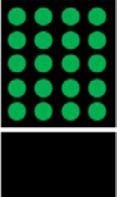
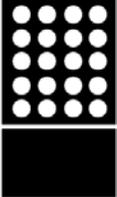
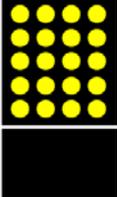
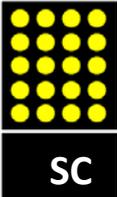


**LE PORT D'UNE COMBINAISON JAUNE, PAR
EXEMPLE, EST A PROSCRIRE, TOUT COMME
LES VETEMENTS DE COULEUR ROUGE**

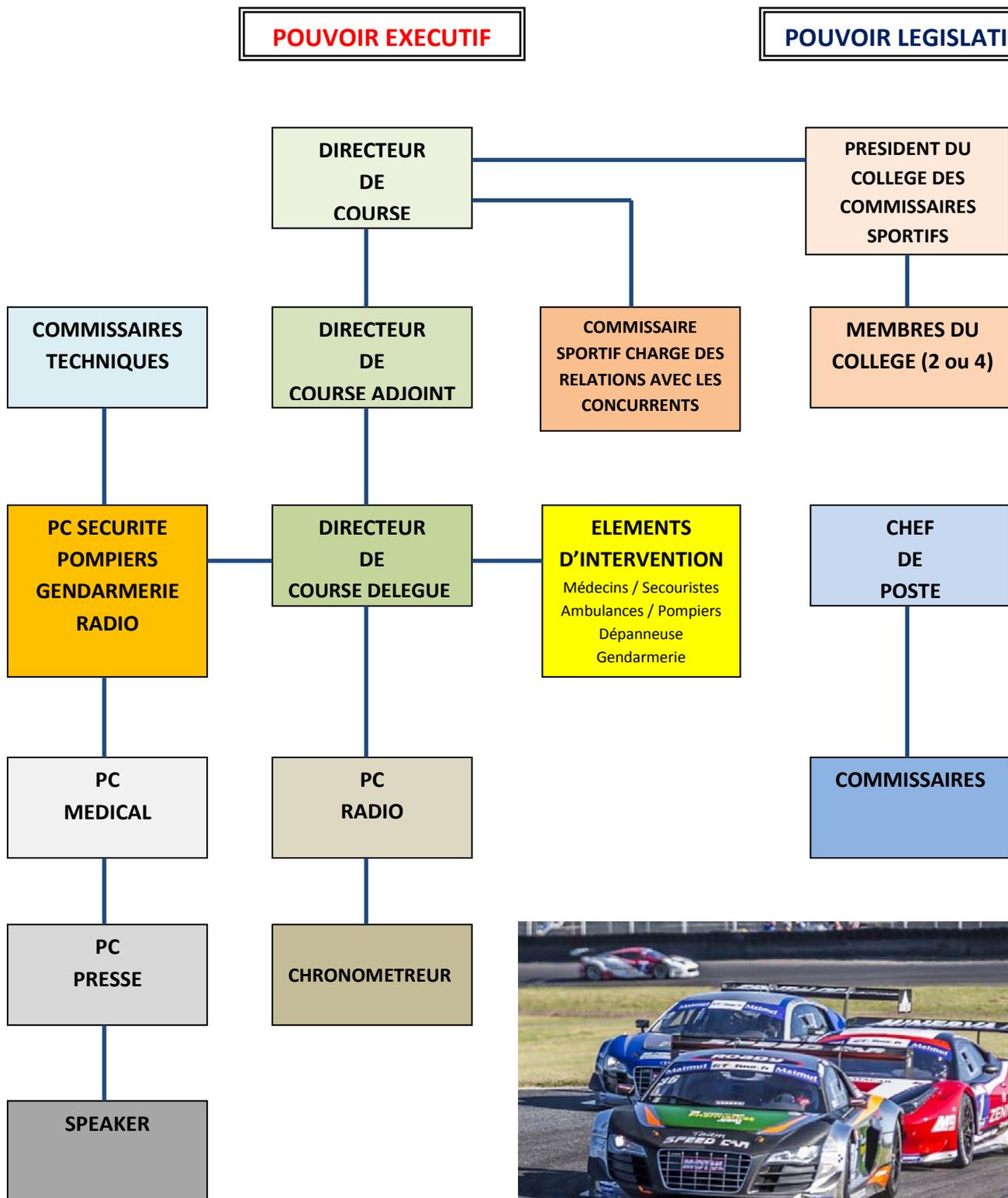


LES FEUX DE SIGNALISATION

- Ils sont utilisés **EN COMPLEMENT** des drapeaux qui demeurent **LE STANDARD**. Ils sont commandés à partir des postes commissaires ou à partir de la « D.C. »
- Cette signalisation lumineuse devrait être d'une puissance et de taille suffisamment importante afin d'être repérée sans risque d'erreur par les pilotes depuis une distance de 250m en plein soleil

CIRCUIT TOUT-TERRAIN	
	<p>Allumé CLIGNOTANT, il ne devrait être commandé qu'à partir de la D.C.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Depuis la ligne de départ pour stopper une séance d'essais ou une manche en cas : <ul style="list-style-type: none"> • D'accident lorsque l'intégrité du pilote est en cause. • D'obstruction de la piste • D'erreur sur la procédure de départ par les Officiels ✓ Tout dépassement est interdit ✓ Doit demeuré allumé jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de voiture tournant sur la piste. <p>Essais / Course : Les voitures réduisent immédiatement leur vitesse et se dirigent lentement vers le lieu indiqué par les commissaires</p>
	<p>Allumé CLIGNOTANT au poste commissaire</p> <p>Essais : Cédez le passage à une voiture plus rapide qui s'apprête à vous doubler.</p> <p>Course : Vous allez être doublé par une voiture ayant au moins un tour d'avance. Laissez la passer</p>
	<p>Allumé CLIGNOTANT au poste commissaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Lors de l'ouverture de piste par la voiture officielle avant le départ de toute partie d'une épreuve, pour indiquer que tout est OK au poste ✓ PAS D'UTILISATION après un drapeau ou un feu jaune, sauf en endurance
	<p>Allumé CLIGNOTANT au poste commissaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Un pilote risque de rattraper un véhicule beaucoup plus lent sur la portion de piste contrôlé par ce poste signalisation et être sérieusement gêné.
	<p>Allumé CLIGNOTANT au poste commissaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Réduisez votre vitesse, ne doublez pas. Soyez prêt à changer de direction. Il y a un danger sur le bord ou sur une partie de la piste ✓ Présenté 2 tours consécutifs avant l'endroit dangereux aux concurrents, pour signaler un obstacle n'ayant pu être retiré.
 <p>SC</p>	<p>SANS UTILISATION</p>

ORGANISATION SPORTIVE DES EPREUVES



LE CONTROLE DE L'ALCOOLEMIE

Nous officions dans un milieu à risques, à ce titre, certaines règles de (bonne) conduite doivent donc être établies et respectées

Au cours d'une épreuve automobile ou de karting et à la demande des autorités sportives, tout licencié peut éventuellement faire l'objet, sur place, d'un examen médical motivé par son comportement, son état de santé, ou du fait d'éléments d'information portés à la connaissance des autorités sportives.

Au terme de cet examen, qui le cas échéant peut s'accompagner d'un contrôle de l'imprégnation éthylique, les autorités sportives prendront les décisions qui s'imposent, après avis du médecin examinateur présent sur le terrain. Dans le cadre de la pratique d'un contrôle d'imprégnation éthylique, celui-ci sera effectué à l'aide d'un éthylomètre homologué.

Après constatation par le médecin examinateur d'une inaptitude à officier (ou à prendre le départ dans le cas d'un licencié pratiquant) caractérisé par un taux d'imprégnation supérieur à **0,10 g/l de sang soit 0,05 mg/l** d'alcool dans l'air expiré, le médecin rédigera et transmettra un rapport à la direction de course.

Si le licencié le demande, et à titre de contre-expertise, il pourra être procédé, immédiatement après le premier contrôle, à une seconde lecture précédée de la remise à zéro et du test de l'appareil. Chaque lecture du taux indiqué par l'éthylomètre devra être transcrite sur un document signé par le médecin et contresigné par la personne contrôlée.

Sur la base du rapport médical, le Directeur de Course (ou le Directeur d'Epreuve) prendra toute mesure utile.

PROCEDURE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

1. QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT

En cas d'accident corporel survenu au cours d'une manifestation inscrite au calendrier sportif de la FFSA ou d'un entraînement, les licenciés et titulaires d'un titre de participation doivent agir dans les conditions suivantes :

- Déclarer l'accident à l'association sportive organisatrice
- Demander à l'association sportive le formulaire type de déclaration d'accident AON/AIG

2. LE FORMULAIRE TYPE DE DECLARATION D'ACCIDENT

Ce formulaire doit être complété sur place et envoyé à AON accompagné des documents demandés sous **15 jours** :

AON

Service individuelle accident

31-35 rue de la Fédération - 75 717 Paris Cedex 15

Fax Services Sinistres : 01 47 83 15 45

Courriel : FFSA@aon.fr

Tel : 01 47 83 14 56

IMPORTANT :

- Conserver tous documents et/ou factures payées pour mise à disposition du service individuelle accident d'AON à l'appui de toute demande d'indemnisation.
- S'assurer que l'accident a été déclaré à la FFSA par l'Association Sportive.

Assistance

Les licenciés ou titulaires d'un titre de participation FFSA bénéficient de services d'assistance (dont le rapatriement) lorsqu'ils participent aux épreuves officielles de la FFSA.

En cas d'accident corporel survenu en France comme à l'étranger, contacter « l'assistance » (disponible 24h/24) en précisant le numéro de contrat AIG n° 4.091.341 au numéro de téléphone suivant : **+33 (0) 1 49 02 46 70**



Contrat n° 4.091.607 souscrit par la
Fédération Française du Sport Automobile
A - DECLARATION D'ACCIDENT

A envoyer dans les quinze jours à AON - Service Individuelle Accident
par courrier au 31-35 rue de la Fédération 75717 PARIS CEDEX 15 - par fax au 01.47.83.15.45 - par email à FFSA@aon.fr.

• REFERENCE DU SINISTRE : Date : _____

• DESIGNATION DE L'ASSOCIATION SPORTIVE (A.S.) ORGANISATRICE : _____

• NOM DE L'EPREUVE : _____

• BLESSE / DECEDÉ : Nom et prénom : _____ Date de naissance : _____
Adresse complète : _____

• SITUATION DE FAMILLE : Célibataire _____ Marié _____

• TYPE DE LICENCE ou du TITRE DE PARTICIPATION (TP) : PRATIQUEUR ENCADRANT

N° de la licence ou du TP : _____ Date de l'enregistrement de la licence ou du TP : _____

• DISCIPLINE : _____ (colleindre impérativement copie de la licence en cours recto-verso)

• ACTIVITE PROFESSIONNELLE : Salarié Demandeur d'emploi Scolaire ou Étudiant Travailleur indépendant Sans profession

GARANTIES COMPLEMENTAIRES SOUSCrites : Contrat 4.091.607 (doublement de capitaux) Contrat 4.091.408 (Fractures brisées) Contrat 4.091.341 (autre)

• ARRÊT DE TRAVAIL : OUI NON

• Le blessé dispose-t-il par ailleurs d'une assurance complémentaire au régime social ? OUI, nom et adresse de l'organisme : _____ NON

Important : quand le blessé dispose d'un régime social complémentaire accordé par une société mutualiste, il doit impérativement être indemnifié par celle-ci en priorité, notre contrat d'assurance intervient pour le complément éventuel.

• CLAUSE DE SUBROGATION (en cas de sinistre causé à un tiers responsable) : Je déclare subroger AIG dans tous mes droits et actions contre le tiers responsable. En outre, je m'engage, dans l'éventualité où j'obtiendrais directement le remboursement total ou partiel des mes frais, à rembourser les prestations versées par AIG selon les dispositions légales en vigueur.

• NOM ET ADRESSE de la personne qui doit recevoir l'ACCUSE DE RECEPTION si différente de celle du BLESSE/DECEDÉ : Licencié Ayant-droit Autre (lien avec le licencié) : _____

SIGNATURE

CIRCONSTANCES DE L'ACCIDENT - CERTIFICAT MEDICAL : VOIR AU VERSO
A REMPLIR IMPERATIVEMENT

CIRCONSTANCES PRECISES DE L'ACCIDENT

DATE ET HEURE : _____

LIEU : _____

COMPETITION / ENTRAINEMENT : _____

CIRCONSTANCES PRECISES : _____

CERTIFICAT MEDICAL

le soussigné, Me / Mme : _____

certifie avoir examiné Me / Mme : _____

victime d'un accident le : _____

il/elle constate les lésions suivantes : _____

il/elle constate son décès :

• Durée de l'arrêt de travail : _____ jours

• Durée de l'arrêt de l'activité sportive : _____ jours

• a-t-il hospitalisation ? OUI NON

Les données à caractère personnel recueillies par l'Assureur sont collectées afin de permettre la gestion des contrats et des Sinistres par les services de l'Assureur. En fournissant ces données, notamment les données à caractère médical, vous autorisez expressément leur utilisation pour les besoins de gestion du Sinistre. Dans le cas où le signataire fournit des données concernant une tierce personne physique, il doit informer cette personne de ses droits et être autorisé à les divulguer pour le compte de notre clientèle. Pour cette même finalité, ces données peuvent être transférées en dehors de l'Union Européenne. Afin d'assurer la sécurité et la protection adéquate des données à caractère personnel, ces transferts ont été préalablement autorisés par la CNIL et sont encadrés par des garanties notamment par les clauses contractuelles types établies par la Commission Européenne. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, les droits d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime des personnes concernées peuvent être exercés en contactant l'Assureur à l'adresse suivante : AIG, Service Clients Assurances de Personnes, Tour CB 21 - 16, Place de l'Iris - 92040 Paris La Défense Cedex. La Politique de Protection des Données Personnelles de l'Assureur est accessible sur son site à l'adresse suivante www.aig.com/protection-des-donnees

SIGNATURE DU DECLARANT précédée de la mention
« Je reconnais l'exactitude des faits relatés ci-dessus »

CACHET ET SIGNATURE DU MEDECIN

RETRAIT DE LICENCE

⇒ Tout licencié - blessé ou non, dont l'accident lors d'une épreuve a entraîné l'intervention des secours, est tenu de restituer sa licence à la FFSA.

Cette mesure s'applique indistinctement que l'intervention des secours ait été demandée par les officiels de l'épreuve ou qu'elle ait été réclamée par le licencié accidenté.

1. PROCEDURE DE RETRAIT DE LICENCE

Il appartient au directeur de course de mettre en place le dispositif et de donner les instructions à l'officiel qu'il aura désigné pour récupérer la licence du licencié accidenté.

Deux types de situations peuvent se présenter :

1- Lorsque les circonstances de l'accident ou la nature des blessures le permettent

L'intéressé ayant été secouru devra restituer obligatoirement sa licence à l'officiel de l'épreuve qui lui en fera la demande.

2- Lorsque les circonstances de l'accident, la nature des blessures ne permettent pas le retrait ou lorsque le licencié refuse de rendre sa licence

L'officiel complètera le formulaire type de retrait de licence expliquant les raisons ayant empêché le retrait de la licence. Le formulaire rempli sera transmis au directeur de course.

Cas particulier de refus d'un licencié de restituer sa licence

- Il appartient à l'officiel désigné d'informer verbalement le licencié de la procédure et notamment de la suspension administrative de sa licence.
- Ce licencié pourra être convoqué par le collège des commissaires sportifs, qui jugera des suites sportives ou disciplinaires à donner, le cas échéant.

2. TRANSMISSION DU FORMULAIRE DE RETRAIT ET DE LA LICENCE A LA FFSA

INTITULE DE L'ÉPREUVE : DATE DE L'ÉPREUVE : ORGANISATEUR :	
FORMULAIRE DE RETRAIT DE LA LICENCE APRES ACCIDENT	
NOM DE L'OFFICIEL INTERVENU : _____ N° DE LICENCE : _____ FONCTION SUR L'ÉPREUVE : _____	
Je soussigné(e) ci-dessus, déclare avoir procédé au retrait de la licence de Monsieur/Madame conformément à l'article 1.5 de la Réglementation Médicale FFSA.	
NOM DU LICENCIÉ ACCIDENTÉ : _____ N° LICENCE DU CONCURRENT* <input type="checkbox"/> _____ OU N° LICENCE DE L'OFFICIEL* <input type="checkbox"/> _____ <small>* Cocher la case concernée</small>	
En cas d'impossibilité de procéder au retrait, préciser les motifs : gravité de l'accident et/ou des blessures/refus du licencié de restituer sa licence/autres : _____ _____ _____	
Fait le (date)..... à (heure) :	
A (lieu) :	
Signature du licencié accidenté _____	Signature de l'officiel _____
<small>IMPORTANT : Le licencié est informé que sa licence sera suspendue administrativement jusqu'à la réception par la FFSA d'un certificat médical attestant de l'absence de contre indication à la reprise de la pratique, de la guérison ou de la consolidation du licencié. Ce certificat sera adressé à Sylvie SALGUES - Pôle Haut-Niveau FFSA, par lettre recommandée avec avis de réception. Le cas échéant et après consultation soit de la commission médicale, soit du médecin fédéral national, la FFSA se réserve le droit de soumettre l'intéressé à une nouvelle visite médicale qui devra être effectuée suivant les modalités de contrôle médical annuel. Les licenciés sont tenus d'indiquer à la commission médicale de la FFSA toute modification qui surviendrait dans leur état de santé.</small>	

⇒ Le formulaire de retrait de licence et la licence de l'intéressé doivent être mis sous enveloppe avec le rapport d'accident établi par le médecin de l'épreuve à l'attention Sylvie SALGUES / Pôle Haut-Niveau FFSA.

Cette enveloppe sera agrafée au rapport de clôture qui doit, dans ce cas, être impérativement envoyé, à la FFSA, au plus tard dans les 48 heures après la fin de l'épreuve. .

3. SUSPENSION ADMINISTRATIVE DU LICENCIÉ

- Le licencié figurera sur la liste des licenciés suspendus (précision de la cause = Médical), consultable par les organisateurs, dès réception par la FFSA des documents précités.
- Le licencié sera suspendu administrativement jusqu'à la réception par la FFSA, d'un certificat médical attestant de l'absence de contre indication à la reprise de la pratique, de la guérison ou de la consolidation du licencié



CE SUJET VOUS INTERESSE, VOUS DESIREZ EN APPRENDRE PLUS.

NOUS VOUS INVITONS A CONSULTER LE SITE www.ffsa.org :

⇒ **ONGLET «VIE FEDERALE »,
MENU « LA LICENCE FFSA », CHAPITRE « ASSURANCES »**

FFSA > VIE FÉDÉRALE > LA LICENCE FFSA > ASSURANCES



Assurances

ASSURANCES INDIVIDUELLE ACCIDENT/CONTRAT DE BASE INDIVIDUELLE ACCIDENT/GARANTIES COMPLÉMENTAIRES RESPONSABILITÉ CIVILE
PROTECTION JURIDIQUE

Pour toute demande relative aux assurances, la Fédération Française du Sport Automobile est à votre disposition :

Fédération Française du Sport Automobile
32, avenue de New-York
75781 Paris cedex 16

Tel : 01 44 30 24 24 - Fax : 01 42 24 17 32

Assurance individuelle accident :
Cabinet AON (pour la compagnie AIG Europe Limited)
31-35, rue de la Fédération
75717 PARIS cedex 15

Service Sinistres : 01 47 83 14 56 – Fax : 01 47 83 15 45 -
Courriel : FFSA@aon.fr
Assistance rapatriement : 01 49 02 46 70

Assurance responsabilité civile :
GRAS SAVOYE
17-19, avenue Georges Pompidou
69486 LYON cedex 03

Tel : 04 72 12 49 10 - Fax : 04 72 12 49 19

Assurance responsabilité civile titulaires d'une licence médicale :
ELEAS CONSULTING
75, rue de Lourmel
75015 PARIS

Tel : 01 46 94 69 52 / 06 09 03 69 67



Equipe Commissaires - Zone 26 - 24heures du Mans 2015

